

PAUL CHOISNARD

Ancien Élève de l'École Polytechnique

LA
MÉTHODE STATISTIQUE
ET LE BON SENS
EN ASTROLOGIE SCIENTIFIQUE

*Origine et exposés successifs de la question
Discussions diverses et applications*



LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

LA
MÉTHODE STATISTIQUE
ET LE BON SENS
EN
ASTROLOGIE SCIENTIFIQUE

DU MÊME AUTEUR

I. — PHILOSOPHIE

La Chaîne des harmonies. (La Spirale dans la nature), 2^e édition.
La Loi de relation et l'erreur séparatiste. en science et en philosophie.
Les Probabilités en science d'observation (De la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*).

II. — PSYCHOLOGIE ET SOCIOLOGIE

L'Éducation psychologique.
L'Amour et le Mariage, d'après les principaux écrivains, 2^e édition.
Introduction à la psychologie comparée des caractères humains.
Entretiens sur la sociologie.

III. — ASTROLOGIE SCIENTIFIQUE

Influence astrale (Essai d'astrologie expérimentale), 3^e édition.
Langage astral (Traité sommaire d'astrologie scientifique), 3^e édition.
Étude nouvelle sur l'hérédité (hérédité astrale).
Preuves et bases de l'astrologie scientifique, 2^e édition.
Notions élémentaires d'astrologie scientifique, 2^e édition.
La Portée de l'astrologie scientifique.
Le Calcul des probabilités appliqué à l'astrologie.
Revue de l'influence astrale (10 numéros 1913-1914).
La Loi d'hérédité astrale (Sa démonstration et ses objections).
Entretiens sur l'astrologie.
La Représentation du ciel en astrologie scientifique.
Qu'est-ce que l'astrologie scientifique ? 2^e édition.
L'Astrologie et la logique.
Mémoire sur l'astrologie scientifique (Congrès international de psych. expér.).
Tables des positions planétaires (de 1801 à 1929) avec notions de cosmographie, 2^e édition.
Tables des positions planétaires depuis 1924 (une feuille par année publiée deux ans d'avance).
L'Influence astrale et les probabilités (origine, bilan et avenir de la question).
Essai de psychologie astrale (avec dictionnaire de psychologie astrale).
Saint Thomas d'Aquin et l'influence des astres.
Les Preuves de l'influence astrale sur l'homme (Conférence résumant la base expérimentale de l'astrologie).
Les Objections contre l'astrologie (Réponses aux critiques anciennes et modernes).
Les Directions en astrologie.
Les Rapports entre l'astrologie et la métapsychique.
Les Précurseurs de l'astrologie scientifique et la tradition (Ptolémée, saint Thomas, Képler).

PAUL CHOISNARD

ANCIEN ELÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

LA

MÉTHODE STATISTIQUE

ET LE BON SENS

EN

ASTROLOGIE SCIENTIFIQUE

(ORIGINE ET EXPOSÉS SUCCESSIFS DE LA QUESTION.
DISCUSSIONS DIVERSES ET APPLICATIONS)



PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1930

Tous droits de traduction, reproduction et adaptation réservés.

LA MÉTHODE STATISTIQUE

ET LE BON SENS

EN ASTROLOGIE SCIENTIFIQUE

(ORIGINE ET EXPOSÉS SUCCESSIFS DE LA QUESTION
DISCUSSIONS DIVERSES ET APPLICATIONS)

INTRODUCTION

DE LA STATISTIQUE EN GÉNÉRAL. SON RÔLE DANS LA SCIENCE

Au sens étymologique et général du terme, une « statistique » est une *constatation*, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus impersonnel en fait de science; et toutes nos sciences positives sont faites de *constatations* et de *calculs*.

Il faut toujours « constater » avant d'« apprécier ». Seulement *il faut savoir constater* pour être impartial, — chose aussi importante que de savoir calculer : — et c'est là où la méthodologie statistique s'impose à toute recherche claire et fructueuse; car sans elle l'application reste confuse ou s'expose à de graves erreurs. On n'applique bien une méthode qu'après l'avoir définie et s'être assimilé ses principes essentiels, qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Il est courant aujourd'hui d'invoquer la « méthode expérimentale », mais il est très rare de l'appliquer comme il convient, c'est-à-dire d'après ses principes fondamentaux, où la « statistique » a justement un rôle si important à jouer.

Notons tout de suite que la méthode dite « expérimentale », en science, ne saurait être opposée ou étrangère à aucune autre méthode valable.

Certains psychologues, par exemple, ont voulu distinguer, en tant que « méthodes », l'*introspection*, l'*intuition*, l'*expérience* et la *raison*¹. Mais tout cela se réduit le plus souvent à des piperies de mots et à des cercles vicieux.

L'*introspection* ne saurait être une « méthode » ; elle n'est qu'une observation personnelle de ce qui se passe au fond de nous-mêmes : or, nous ne pouvons voir clair en nous et juger ce qui s'y passe qu'au moyen de la *raison* éduquée par l'*expérience* et la comparaison objective.

L'*intuition*, qui consiste à dire « je pense ceci ou cela », ne saurait être une « méthode » non plus, car elle ne peut avoir comme contrôle que l'*expérience* et la *raison* logique.

Quant à ces deux dernières, comment les séparer ? Que vaut l'une sans l'autre ? — L'« erreur séparatiste »² a faussé presque toutes les questions qu'on cherche à poser aujourd'hui en philosophie. — A vrai dire il n'y a, en tant que « méthode scientifique », que la *méthode expérimentale éclairée par la raison logique*, ou si l'on veut la *méthode rationnelle basée sur l'expérience*.

Inutile d'ajouter que l'*intuition* peut lui « venir en aide » ; mais l'*intuition* toute seule, ne renfermant aucun contrôle, n'est qu'une auxiliaire de la *raison*. Et la « *raison* » n'est pas une « source » de connaissance entre autres sources aussi valables qu'elle — comme on se plaît à le répéter aujourd'hui, — mais bien la faculté

1. Voir entre autres études celle de Frank Grandjean, professeur de philosophie à l'Université de Genève (*Revue métapsychique* de mai-juin 1929).

2. Voir *La loi de relation et l'erreur séparatiste en science et en philosophie* (Chacornac, édit. 11, quai Saint-Michel, Paris, 1923).

humaine qui nous permet d'apprécier toutes les sources du savoir humain et ce qu'elles peuvent donner.

Pendant longtemps la « statistique » eut exclusivement pour objet le groupement méthodique de faits sociaux qui prêtent à une évaluation numérique (populations, productions industrielles, etc.). Le résultat des calculs est transposé d'ordinaire aujourd'hui en courbes figuratives (avec abscisses et ordonnées) exprimant la correspondance qui existe entre tel événement et telles circonstances pouvant influencer sur lui.

Quant à l'application réelle de la statistique en *science d'observation* comme en *philosophie*, elle est toute récente ; car la plupart des savants et philosophes du XIX^e siècle — Claude Bernard et Fouillée en particulier — prétendaient que la statistique était une chose vaine et ne pouvait apporter aucun progrès à la science. — Il est pénible de voir une telle aberration chez de grands savants qui sont encore si près de nous !

« La statistique, dit Fouillée, se borne à compter le nombre de fois qu'un même dessin revient dans la tapisserie des événements ; elle ne nous découvre pas directement les fils mêmes et les lois de tissage... Les lois statistiques ne font que formuler la résultante d'une foule de lois naturelles qui sont les vraies *lois déterminantes* des phénomènes¹. »

Fouillée ignorait précisément que ces « lois déterminantes » ne peuvent avoir en réalité, vis-à-vis de notre entendement, qu'un critère impersonnel : c'est, pour chacune, l'*écart de fréquences* provenant de deux *statistiques* valables² — considération assez neuve en philosophie, puisque la plupart des philosophes sont encore

1. *Le mouvement positiviste.*

2. Voir *La loi de relation* (chap. iv) où j'ai exposé cette question sur le terrain philosophique.

à se demander ce qu'est une « loi », et comment on peut la reconnaître et l'établir.

« Qu'est-ce donc en définitive qu'une loi, dit Pouillée? Comte, Littré et Taine n'ont fait ni l'analyse complète ni la complète critique de la notion la plus essentielle aux sciences. »

Mais ce qui importe en science, ce n'est point, en somme, de discuter l'essence métaphysique de la « loi » c'est de savoir s'il y a bien « loi », c'est-à-dire *relation réelle* entre deux catégories de choses, avec mode de contrôle impersonnel à l'appui. — Les hypothèses ne sont permises qu'après.

Jusqu'ici, on ne nous a guère donné, comme *caractère essentiel* de la loi, qu'une prétendue « *constance* d'effets qui apparaissent quand des conditions déterminées se reproduisent ». Or une telle définition est aujourd'hui périmée. En tout cas elle n'est que théorique puisque, dans le domaine des choses concrètes, rien n'est « constant » ni « reproductible » à proprement parler.

Dans le monde des phénomènes, nous ne constatons que des *ressemblances*, mais jamais *l'identité absolue* — qui n'existe pas dans la nature, — en dépit de beaucoup de lois physiques ou chimiques dont les applications s'en rapprochent. Dans la plupart des sciences d'observation (biologie, psychologie, etc.), nous avons affaire à des manifestations complexes de lois où rien n'est « constant ».

La variété des effets produits, soi-disant par les mêmes *causes*, résulte en réalité de la diversité insuffisamment connue des causes qui se combinent; les conditions des faits ne peuvent donc être exactement et entièrement fixées pour que la même expérience, ou la même observation, puisse se répéter avec identité vis-à-vis de notre entendement.

Notons également qu'une « cause » partielle en ap-

parence dominante n'apporte parfois qu'une modification insignifiante à l'« effet » correspondant ; et réciproquement qu'un grand changement dans l'« effet » peut tenir à une « cause » qui nous paraît négligeable. Le principe ancien de la « proportionnalité de l'effet à la cause » doit être remanié en conséquence.

Aussi faut-il trouver aujourd'hui autre chose que l'« identité » ou la « constance » pour définir une *loi naturelle* dans un sens applicable à toutes les sciences positives. Or une telle notion, nous l'avons montré¹, ne peut rouler que sur le principe des *fréquences comparées*.

Tout savant moderne convient que la science est faite de « relations » et de règles ou « lois » servant à les formuler.

Pour définir une « loi », il faut donc commencer par définir une « relation », — ce que la philosophie, autant que la science, a négligé de faire jusqu'à présent, et ce qui pourtant est à la base de la connaissance scientifique¹.

En réalité la statistique permet aujourd'hui de mesurer la répétition de tel facteur dans tel genre de phénomène, ce qui fournit la vraie base de comparaison nous permettant de « connaître » les phénomènes ainsi que les « lois » qui les régissent. Elle a introduit ainsi un mode nouveau de mensuration dans certains domaines de choses qui paraissaient naguère incapables d'en comporter, — dans la psychologie tout particulièrement.

Les idées, heureusement, ont marché depuis un demi-siècle ; et aujourd'hui il n'est pas un philosophe ni un homme de science sérieux qui oserait contester la valeur de la méthode statistique et la portée qu'elle peut avoir.

1. Voir *La loi de relation ; Les probabilités en science d'observation*.

Ce qui ne veut pas dire que tout le monde soit déjà d'accord sur la façon de la comprendre et de l'appliquer ; car la méconnaissance des principes de la méthode statistique est encore si répandue qu'elle reste trop souvent un obstacle au progrès. — Or, il faut toujours s'entendre sur les principes avant d'en discuter les applications.

Les disputes concernant la statistique résultent toutes, en effet, de ce qu'avant de s'en servir la plupart des statisticiens ont négligé d'en définir le sens philosophique et naturel vis-à-vis de nos jugements. Comme il arrive souvent aujourd'hui : avec cette fureur d'être « pratique » à tout prix, on a pratiqué l'erreur en prétendant chercher la vérité... On a, par suite, ignoré longtemps comment il fallait se mettre en garde contre le mauvais emploi des statistiques. Et les mathématiciens n'y ont guère vu jusqu'ici que des calculs à faire et des formules à appliquer, — ce qui ne saurait nous éclairer beaucoup sur la valeur d'une statistique et sur son sens philosophique. — Aussi n'est-il pas rare de voir formuler encore contre la validité et la portée des statistiques des objections puériles qui déconcertent, surtout quand elles émanent de ceux qui devraient être faits pour prêcher d'exemple.

On pourrait dire que chaque homme est « statisticien » à sa façon, en ce sens qu'il cherche d'instinct à appliquer le « principe de la connexion », et qu'il n'y a pas de « connexion » sans statistique au moins faite au sentiment.

Exemple : quand on dit que « telle faculté est héréditaire » — autrement dit qu'il y a connexion entre l'hérédité et cette faculté, — on ne saurait affirmer par là que la faculté sera transmise fatalement à l'enfant de celui qui la possède, ou qu'un individu doué de cette faculté l'ait eue forcément par hérédité. Alors que veut-on dire ? Expérimentalement parlant, il n'y a qu'un

sens à donner à la règle psycho-physiologique précédente : c'est que, toutes proportions gardées, il y a *plus de chances* d'avoir des enfants qui possèdent la faculté envisagée, pour des parents qui l'ont déjà que pour des parents qui ne l'ont pas. Or, si l'on veut être clair et précis, il est impossible de trancher cette question sans statistique à l'appui : étant donné une faculté, il faudra donc faire deux statistiques : l'une pour ceux qui possèdent la faculté et l'autre pour ceux qui ne la possèdent pas, en calculant respectivement dans les deux cas le pourcentage des individus qui ont eu des enfants doués de la faculté visée. L'expérience peut d'ailleurs être conduite de différentes façons quoique ayant toujours pour but de révéler l'*écart de fréquences* démonstratif d'une loi ; — il est inutile ici d'en aborder les détails donnés ailleurs. — Et notons bien que l'écart des pourcentages ou fréquences à « constater » ainsi est *nécessaire et suffisant* pour affirmer la loi visée.

La méthodologie, certes, a toujours eu peu d'adeptes ; et il n'y a guère que les philosophes qui s'y intéressent. Malheureusement la science leur fait parfois défaut pour l'appliquer comme il conviendrait. Quant aux savants, il arrive trop souvent qu'ils cherchent à appliquer des méthodes sans se soucier de s'en assimiler les principes, ce qui conduit à l'incompréhension ou à des affirmations personnelles, si ce n'est à un pur galimatias. Aussi ai-je voulu avant tout mettre en relief les *principes guides de la méthode statistique*.

Seulement il ne faudrait pas prendre ici le mot « principe » en mauvaise part, suivant l'usage mondain d'après lequel l'« homme à principe » est devenu synonyme de « maniaque qui cherche à appliquer des idées arbitraires ». En science et en philosophie, c'est tout le contraire ; car rien ne saurait mieux nous éloigner de l'arbitraire et nous rapprocher de l'impartialité que

l'observation des premiers principes, guides de la raison humaine. Et il importe de chercher à voir aussi clair que possible en eux.

Bref, comme le dit saint Thomas d'Aquin, « dans toute recherche, il faut partir d'un principe »¹, sans quoi on court toujours le risque d'aboutir à la sophistique ou à la confusion.

Je sais que les savants spécialistes sont peu disposés aujourd'hui à admettre une méthode « générale » applicable à la recherche scientifique, et qu'ils croient volontiers que chaque spécialiste est libre de raisonner à sa façon.

Mais il ne faut pas confondre une « méthode » avec les « principes guides » sans lesquels aucune méthode ne saurait exister et être justifiée.

Certes, les *procédés* peuvent varier à l'infini, et chaque science, de même que chaque savant, finit par avoir les siens. Mais il en est tout autrement des « principes guides » qui justement servent de bases à ces « procédés » dès qu'on entreprend d'en discuter la valeur.

C'est ainsi que le principe de la connexion (écart de fréquences), qui s'applique au moyen de la statistique, doit servir à la chimie, à la physique, à la physiologie et à la médecine aussi bien qu'à l'astrologie et qu'à n'importe quelle science d'observation : il s'agit là en effet d'un « caractère commun » à toutes les lois naturelles.

Que ceux qui en doutent s'attachent à définir clairement le mot « relation » sur le terrain expérimental. Et comme chaque science d'observation est faite de « relations » — tout le monde le reconnaît, — ils seront forcés de convenir du *principe commun* dont il s'agit ; principe que la statistique permet seule d'appliquer d'une façon impersonnelle et rigoureuse.

1. *Somme théol.* (1-2 p. 14 q. 5 a.)

Mais si la statistique se résout à une « constatation », que s'agit-il, au juste, de constater ? Une *répétition* tout simplement, dans le but de la mesurer ; autrement dit une *fréquence* d'élément dans un groupe de faits. Et comme tout ce qu'il y a de substantiel en astrologie se fonde sur le principe des *fréquences comparées* — d'après la définition même de n'importe quelle connexion naturelle, et de la *correspondance astrale* en particulier, — on comprend sans peine la portée que la statistique doit avoir dans notre étude.

La notion de « fréquence » a d'ailleurs pris une importance telle de nos jours qu'elle fait partie de toute étude scientifique. Et elle tend à jouer un rôle de plus en plus utile dans notre manière même de penser et de juger.

Je prie à ce sujet le lecteur qui voudrait creuser cette question de se reporter à mes trois études fondamentales qui la concernent : *La loi de relation, Les probabilités en science d'observation et Introduction à la psychologie comparée des caractères humains entre eux*.

Je crois y avoir exposé assez nettement le rôle des fréquences dans nos observations les plus diverses, ainsi que dans les jugements qui en résultent. J'y ai montré que le fameux « principe de causalité » considéré le plus souvent comme l'unique base de la méthode expérimentale n'est que théorique ; car il est incapable de nous apprendre si le but atteint résulte bien du moyen employé.

Ce principe doit être généralisé à celui de la « connexion ». Ce qui importe, en effet, en science d'observation, ce n'est pas de décréter sans preuve que « telle cause produit tel effet », mais de posséder un critère expérimental permettant de l'affirmer.

En somme le nœud de la question est de « savoir

si oui ou non l'effet constaté est bien dû (au moins partiellement) à la cause supposée », — chose si souvent contestable et dont l'oubli a faussé une bonne partie des investigations scientifiques jusqu'à nos jours, sans parler des jugements courants.

Ne voulant pas m'étendre davantage sur des considérations trop générales, j'entre tout de suite dans le domaine astrologique. Mais les exposés et raisonnements sur la méthode statistique qui peuvent concerner l'astrologie s'appliquent de même à n'importe quelle autre science d'observation.

Et je dois dire que c'est en cherchant à introduire la méthode statistique en astrologie qu'une foule de points obscurs se sont éclaircis devant moi, à propos de nos connaissances les plus diverses.

Quoi qu'il en soit, dans une science qui se constitue — ou qu'on veut rénover, — il est utile de temps en temps de « faire le point », afin de savoir au juste où l'on en est, d'où l'on vient et où il faut aller. Je l'ai entrepris deux fois déjà : la première fois en 1908 dans *Preuves et bases de l'astrologie scientifique* ; et la seconde fois en 1924 dans *L'influence astrale et les probabilités*.

Je le fais ici spécialement au point de vue de la « méthode statistique » sur laquelle se fonde nécessairement l'astrologie scientifique et qui s'imposera de plus en plus dans l'avenir ; car je crois qu'il n'est jamais inutile de mettre de l'ordre dans ses idées, et qu'une connaissance ne peut être réellement « scientifique » que si l'on peut établir les diverses étapes de son progrès.

La chose me semble ici d'un certain intérêt pour deux raisons : c'est que la méthode statistique est parfaitement *applicable à l'astrologie* pour établir ses preuves et ses lois (la chose est démontrée depuis plus

d'un quart de siècle); et qu'en même temps la *presque totalité des savants officiels se refusent encore à l'admettre*, la question leur paraissant indigne d'examen. Cette double considération est certainement de première importance pour qui cherche la vérité; et elle oblige à ne jamais désarmer sur ce terrain de recherches.

Il n'est pas inutile non plus, sans rabaisser le mérite des néo-statisticiens de l'astrologie qui se multiplient depuis quelques années, de leur montrer quelle a été l'origine de leurs travaux, et de leur rappeler une observation de G. Le Bon qui reste toujours vraie :

« Dès qu'on reconnaît la véritable importance d'une doctrine nouvelle, ce sont ses anciens adversaires qui réclament l'honneur de l'avoir découverte... Cette phase se manifeste dès que l'armée des spécialistes intervient. Chacun ajoute une observation nouvelle ou précise une méthode de mesure. On évite soigneusement de citer le nom du promoteur de la découverte sauf pour le malmenier; et si ce dernier ne se défend pas un peu, les faits fondamentaux signalés par lui se trouvent submergés dans le flot des détails qui sont venus les compléter. »

J'écrivais déjà ces lignes en 1924, mais elles resteront toujours d'actualité. Et je crois pouvoir dire, sans crainte de démenti, que personne ne soupçonnait encore il y a trente ans, ce que pouvait être une « astrologie scientifique »; — j'entends par là une science astrale fondée sur des *faits impersonnels*, définis et prouvés d'une façon *reproductible* d'après la méthode statistique. Et, si le terme de « scientifique » a déjà souvent été faussé à ce propos, cela prouve la nécessité d'en préciser le sens, et cela révèle en même temps l'importance qu'on lui attribue, même chez ceux qui voudraient considérer la « science » comme un domaine à part.

Je ne saurais rééditer les quelques centaines de pages

que j'ai consacrées ça et là à la statistique astrologique depuis le début de mes recherches (1896). Je tiens surtout à en montrer la genèse, à en coordonner les exposés successifs, à indiquer les divers travaux où ceux-là ont figuré, puis à résumer aussi clairement que possible les conclusions auxquelles j'ai abouti.

Comme je crois qu'aucune *statistique astrologique* n'avait été abordée avant 1900, je me permettrai d'exposer tout d'abord les observations naturelles qui m'y avaient conduit dès cette époque.

Je m'excuse de la forme autobiographique que j'adopte pour plus de commodité dans le premier chapitre. En outre, ne pouvant revenir indéfiniment sur les mêmes exposés, j'admettrai que le lecteur est au courant du *Langage astral*, au moins d'après le résumé que j'en ai donné dans mes *Notions élémentaires d'astrologie scientifique*.

Malgré cela certains lecteurs, en quête de critique, feront peut-être observer que « je me répète » en beaucoup d'endroits... Mais je n'en suis pas plus dupe qu'eux; car j'estime que non seulement la répétition, en science, est permise mais qu'elle est *indispensable*, surtout quand elle s'attache à des principes et faits essentiels qu'on élude soit par crainte soit par préjugé.

Ceux qui d'ailleurs sont portés à souligner les répétitions avec plus ou moins d'ironie, seraient les premiers à se plaindre du manque de clarté si l'auteur s'en abstenait. Car, dans l'enchaînement des choses auquel le raisonnement fait appel, bien peu ont assez de mémoire philosophique pour avoir présentes à l'esprit toutes ces « choses-là » afin d'en saisir la coordination; on *oublie* avec une facilité qui déconcerte. Et, d'autre part, le fait de creuser une question et d'y revenir rend souvent ombrageux les esprits superficiels qui, sans oser la nier, préféreraient ne pas avoir à

compter avec elle. Aussi est-il parfois nécessaire d'insister sur les arguments à retenir quand on veut poursuivre une discussion compréhensible et sérieuse. J'estime donc que la répétition est un service rendu au lecteur — auquel le temps fait d'ailleurs souvent défaut, — bien plus qu'un « clou à lui enfoncer dans la tête », comme quelques-uns le prétendront. Certes, il y a des « têtes dures », mais ce sont les dernières têtes auxquelles la science a à s'adresser. L'homme d'étude qui veut communiquer sa pensée doit s'adresser d'abord aux esprits lucides qui cherchent la vérité. Et il est toujours vain de vouloir imposer et répandre une idée avant de l'asseoir sur les bases qui peuvent la justifier. Les « clous à enfoncer » sont l'affaire de la vulgarisation.

Quand on a vraiment quelque chose à dire, on ne craint jamais la répétition qui invite à discuter. Elle n'est déplacée que dans la littérature faite de badinage ou de musique de mots. Et elle ne devient une infirmité ridicule que chez le monomane incapable de discussion et d'impartialité.

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DE L'INTRODUCTION DES STATISTIQUES EN ASTROLOGIE

On m'a souvent demandé — et je ne m'explique pas très bien l'importance qu'on peut attribuer à cette question purement personnelle — ce qui avait pu me conduire à étudier l'astrologie, et à en faire une science naturelle d'observation à laquelle je ne puis trouver de terme plus juste que celui d' « astrologie scientifique ».

Comme je l'ai déclaré pourtant maintes fois et dès le début, le principal mobile de ces recherches — qui n'a rien d'occulte et de mystérieux — a été le double fait historique incontestable que *l'astrologie n'a jamais été réfutée par la science* et ensuite qu'*une bonne partie des esprits d'élite des temps anciens l'ont défendue*. Cette considération suffit *a priori* pour légitimer les recherches sur ce terrain, — étant donné en même temps la portée évidente qu'une telle science peut avoir si elle est vraie.

M'intéressant surtout à la psychologie, je voulais d'abord savoir si l'astrologie était capable de fournir des indices permettant de distinguer les génies des gens quelconques, et, d'une façon générale, caractériser les esprits doués d'une plus grande capacité intellectuelle que la moyenne (savants, philosophes, artistes, etc...). Il fallait, bien entendu, commencer par adopter une

représentation des ciels de naissance qui mit en relief les facteurs astronomiques capables de distinguer ces ciels entre eux; et je tâtonnai pendant plus d'une année avant d'y arriver sous la forme admise définitivement¹. Car le schéma ancien, employé jusqu'à ce jour, me semblait incompréhensible ou du moins d'une obscurité antiscientifique.

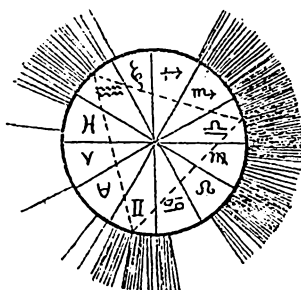
Il ne faut pas oublier que c'était en 1896 que je commençai ces recherches; et ceux qui sont au courant de l'histoire de la question savent qu'à cette époque les ressources de telles études étaient assez limitées! En réalité nous n'avions pour nous éclairer (aussi bien à l'étranger qu'en France) que des grimoires anciens ou des traités modernes copiés sur eux et qui étaient dépourvus de tout sens critique et de méthode. Certains savants, je le sais, avaient bien entrevu déjà des correspondances possibles vis-à-vis du Soleil et de la Lune en biologie²; mais aucun, à ma connaissance, n'avait prouvé sous forme impersonnelle le fait astrologique; et sa définition était même encore à trouver. Il s'agissait, en réalité, d'établir une correspondance entre l'homme et son ciel de naissance, capable de nous éclairer sur l'*inégalité originelle* des individus entre eux, — autrement dit de démontrer la *valeur distinctive du ciel de naissance* (nœud de l'astrologie depuis l'antiquité).

J'admis, comme base graphique du ciel de naissance, le *cercle fixe de l'Écliptique* autour duquel je portai les *positions zodiacales* (longitudes géocentriques) des planètes, de l'horizon (As) et du méridien (MC) éléments universellement employés en astronomie comme en astrologie depuis l'antiquité.

1. Voir *Langage astral* ainsi que *Notions élémentaires d'astrologie scientifique* (Chacornac édit. Paris, 11, quai Saint-Michel).

2. *L'influence astrale et les probabilités*, chap. III.

Ceci posé, je recueillis un grand nombre de données de naissances d'individus arrivés à la notoriété par la valeur de leurs œuvres (en science, philosophie et art principalement). Peu à peu leurs cartes célestes de naissance présentèrent une véritable « physionomie » pour moi, et certaines répétitions d'éléments me frappèrent. C'est ainsi que la fréquence des Ascendants dans les Gémeaux, la Balance et le Verseau me donna l'idée



de la première « statistique » sous une forme géométrique.

Cette « statistique » s'imposait, on peut dire d'elle-même, pour savoir si ma remarque était réellement fondée.

Ayant donc groupé, autour d'un cercle zodiacal, les positions des Ascendants d'une centaine au moins d'esprits célèbres, nettement supérieurs et de divers ordres, j'obtins la figure ci-jointe. Les traits extérieurs au cercle indiquent les positions respectives des Ascendants.

Cette répartition si particulière sur les trois signes aériens me conduisit expérimentalement à formuler cette loi (confirmée depuis par plusieurs statisticiens) d'après laquelle *les As des esprits supérieurs ont une*

fréquence manifestement plus grande que les As d'individus quelconques dans les trois régions des signes d'air (étendues sur la Vierge et le Scorpion).

En somme, la *discontinuité* très particulière des As représentés ici révélait une loi; c'était, en réalité, une « différence de fréquences » notée géométriquement. Il y avait donc là une preuve objective de l'influence astrale.

La première *statistique astrologique* (du moins à ma connaissance) était ainsi née. Et elle ne saurait différer, dans le fond, des diverses statistiques astrologiques qu'on poursuit aujourd'hui et qu'on multipliera dans l'avenir. Évidemment il y avait beaucoup de remarques et objections à faire à propos de ce premier résultat; mais dans son ensemble il était juste. Et récemment encore (1929) un chercheur très zélé me faisait part d'une nouvelle confirmation statistique de la loi vérifiée par lui.

On aurait pu tout d'abord objecter qu'une *statistique géométrique*, assez claire pour une centaine de cas, devient très vite confuse avec le grand nombre si on doit l'étendre — comme je l'ai fait depuis — à plus de 500 cas. On pouvait, il est vrai, non plus grouper les As d'après leurs positions zodiacales exactes, mais d'après leur nombre respectivement pour telle *division du Zodiaque* (signe zodiacal de 30°, secteur de 40° ou de 5°, etc.), comme quelques-uns l'ont fait au début pour les signes du Zodiaque, ce qui combine la statistique numérique avec la statistique géométrique. On aboutit ainsi, comme représentation statistique, soit aux divers graphiques des « roues dentées » (à dents de largeur et longueur variables dont la figure précédente est le type original), soit — ce qui revient au même, par transposition rectiligne — aux courbes figuratives admises d'ordinaire dans les sciences d'observation (avec abscisses et ordonnées). C'est ainsi que l'avait fait

M. Selva pour toutes les *positions zodiacales* d'un groupe d' « esprits supérieurs »¹.

Dans l'étude des statistiques, en psychologie en particulier, ces graphiques prennent aujourd'hui le nom de « polygones de fréquences » qu'on peut adapter au cercle aussi bien qu'à la ligne droite².

On pouvait même encore, sans figure, se borner à une statistique purement *numérique* relativement aux zones zodiacales envisagées (comme j'en ai donné depuis beaucoup d'exemples). Mais tout cela ne change en rien l'essentiel de la méthode fondée sur le principe de la *comparaison des fréquences* révélatrice d'une loi.

Il est clair aussi que le procédé admis primitivement pour une statistique d'*Ascendants* ne peut être envisagé comme spécial à ceux-là, et qu'il est applicable non seulement à toutes les positions zodiacales mais à *tous les autres facteurs astrologiques* (se réduisant toujours à des angles mesurés à partir d'une origine commune).

Je donnai du reste, quelque temps après, des schémas pour la Lune et Mercure analogues à celui de l'As. Et M. Selva en donna un exemple graphique pour les *aspects entre Mars et Neptune* chez les esprits supérieurs³.

Ce qui précède apparaîtra peut-être aujourd'hui d'une simplicité enfantine aux statisticiens déjà entrés dans cette voie ; mais comme celle-ci était tout à fait *insoupçonnée il y a à peine trente ans*, j'ai pensé qu'il n'était

1. Voir les études statistiques de H. Selva dans sa revue du *Détérminisme astral* (numéro de mai 1904).

2. Ce qui donne en somme des graphiques en forme de scie circulaire ou droite, à dents variables. Une dent a ici la largeur de la zone choisie, et sa longueur est proportionnelle au nombre d'éléments que la zone comporte.

3. *Détérminisme astral* mars 1904).

pas sans intérêt de montrer les premières recherches entreprises sur elle et qu'on a développées en ces dernières années.

Or, quelques statisticiens, en reprenant la question sur les mêmes bases que les nôtres établies depuis plus d'un quart de siècle (et ils ne sauraient d'ailleurs en trouver d'autres) cherchent à la présenter comme une découverte absolument nouvelle; d'autres il est vrai, voudraient donner à croire que l'emploi des statistiques et probabilités en astrologie n'a besoin d'aucune mise au point particulière. Ce n'est pas moi, évidemment, qui viendrai les contredire dans leurs « principes » et leur « méthode »; mais je serais curieux de savoir en quoi ils diffèrent des nôtres, toute question de détails et de vocabulaire mise à part?

Ne vaudrait-il pas mieux pour tout le monde, dire d'où l'on est parti, quand on aborde un sujet aussi inédit que « l'introduction des statistiques et probabilités en astrologie » (et en « hérédité astrale » en particulier)? Je ne reviens pas sur la critique de détail déjà faite en 1924, sur ce sujet, dans *L'influence astrale et les probabilités*.

Loin de moi d'ailleurs la pensée de déprécier les efforts qui ont été faits dans la bonne voie et qui méritent de rester dans les archives de l'astrologie scientifique. Toutefois une œuvre ne perd rien à montrer sans équivoque son origine et son fondement. Car en face d'exposés nouveaux sur la science, le lecteur aime toujours savoir d'où ils sont sortis.

On pourra dans l'avenir multiplier les détails (procédés de mesure ou autres) à apporter à l'exposé qui précède, — comme c'est le cas en science pour toute vérité nouvelle qui surgit; — mais je ne crois pas qu'on puisse changer le fond de la question en jeu qui, en dehors de toute subtilité, se résume uniquement à cette

vérité sans doute pressentie depuis longtemps mais qui n'avait jamais été formulée : *c'est qu'en astrologie, comme en n'importe quelle autre science d'observation, le critère d'une « loi de relation » est un écart de fréquences*¹ — qu'on exprime cet « écart » sous la forme qu'on voudra (géométrique ou numérique). — Le nœud de la question était donc de mettre en relief cet « écart ».

En ne perdant pas de vue cette vérité, tout reste clair dans l'étude que nous poursuivons.

La philosophie, pas plus que la science, ne cherche aujourd'hui à contester cette vérité de la « loi de relation » ; mais comme à la réflexion elle apparaît une « évidence », on a fait jusqu'ici le silence sur elle, tant il est vrai qu'on montre difficilement du zèle à reconnaître ouvertement une vérité du bon sens qu'on n'avait jamais songé soi-même à formuler. De là vient cet abus des néologismes qui nous dispensent d'avouer notre incapacité de raisonner clairement : car, en créant des mots nouveaux, on se donne l'air d'avoir trouvé des idées nouvelles et d'être, par cela même, dispensé de tenir compte de celles des autres. Et, si l'on accepte si facilement les « mots nouveaux », c'est pour n'avoir pas à réviser les éléments du « bon sens » qu'on croit porter en soi. En science comme en littérature l'abus des néologismes est un signe d'indigence philosophique. Je ne donne pas cette remarque comme nouvelle, car on la trouve signalée depuis l'antiquité².

Je n'en étendrai pas sur toutes les objections qu'on me fit au début et auxquelles j'ai répondu après avoir publié, pour la première fois, l'exposé statistique des Ascendants dans la *Revue du monde invisible*, le 15 avril

1. Voir *Les probabilités en science d'observation* (Alcan édit., Paris).

2. Voir Confucius, Quintilien, saint Thomas, Descartes, etc. (*Les objections contre l'astrologie*, Introduction.)

1900¹. C'était déjà là le fruit de plusieurs années d'étude portant sur les naissances d'un grand nombre de célébrités, — nombre qui, en progressant, n'a fait que confirmer la loi visée, sur plus de 500 cas.

La voie était ainsi ouverte non seulement pour découvrir peu à peu une foule de correspondances astrales nouvelles — comme on est en train de le faire aujourd'hui, — mais pour vérifier également les règles anciennes. Et si quelques-unes de ces dernières, pensai-je, étaient vraies, il n'y avait pas évidemment à en former une science qui fût *distincte* de celle des relations astrales nouvelles qu'on pouvait établir.

C'eût été même une absurdité vis-à-vis de la tradition comme du bon sens ; parce que tout ce qui est vrai et démontrable sur ce terrain doit faire partie de la science, et de l'« astrologie scientifique » en particulier.

C'est cette considération qui m'engagea à composer (en 1902) sous le titre de *Langage astral*, un traité sommaire d'astrologie scientifique, permettant de marcher dans la voie strictement scientifique tout en y faisant rentrer ce qu'on pourrait démontrer de juste dans la tradition, au fur et à mesure des recherches.

On a voulu créer une équivoque à ce sujet, en considérant « ma méthode » comme fondée sur la tradition ce qui est une erreur, puisque, tout en permettant d'étudier la valeur de la tradition, elle peut très bien s'en passer en tant que règle à observer. En tout cas, je serais heureux que ceux qui prétendent avoir trouvé, pour l'étude de l'astrologie scientifique, un procédé « indépendant de la tradition », disent exactement ce qu'il est « indépendant du mien ».

Mon premier exposé statistique fut repris en 1902

1. Reproduit dans *Influence astrale* (Chacornac édit.).

dans *Langage astral*, puis développé en 1904 dans la revue du *Déterminisme astral* (numéro de mars 1904)¹, où je donnai les statistiques analogues du *Milieu du Ciel*, de la *Lune* et de *Mercur*e relativement à 123 célébrités — individus nettement supérieurs à la moyenne en tant que capacité intellectuelle. — L'article contenait deux graphiques de statistiques relatifs à la Lune et à Mercure.

Ce fut dans la revue du *Déterminisme astral* où s'amorcèrent les premières discussions à propos des statistiques astrologiques. Je cite entre autres mon article sur *La statistique en astrologie (Déterminisme astral, numéro de janvier 1905)* concernant l'hérédité astrale².

Au sujet de la revue du *Déterminisme astral*, je tiens à noter ici une vérité trop méconnue : c'est le rôle de M. Selva ainsi que celui de M. J. Stéphane comme astrologues statisticiens de la première heure. Il est facile, en se reportant aux cinq numéros parus de cette revue³, de constater la contribution importante qu'ils apportèrent à l'essor de la méthode statistique en astrologie — ne fût-ce que par les objections et remarques soulevées. — Et si le « grand nombre », obligatoire en statistique, a pu déjà — ou pourra — rectifier ou confirmer nos données et conclusions du début, je ne pense pas que le fond de la méthode suivie ait à changer, car il s'appuie sur un principe universel d'observation positive.

N'oublions pas non plus dans l'œuvre de M. Selva une étude statistique qui passa inaperçue lors de sa publication et qui pourtant a quelque importance : c'est sa *Notice sur une nouvelle méthode de recherches astro-*

1. Reproduit dans *Preuves et bases de l'astrologie scientifique* (sauf les schémas concernant la Lune et Mercure).

2. Reproduit dans *Preuves et bases de l'astrologie scientifique*.

3. Bodin édit. Paris (1904-1905).

logiques, éditée en 1906¹, où il a, le premier, entrevu la portée de la « totalisation des fréquences » pour remédier en partie au défaut du « grand nombre ».

Cette « totalisation des fréquences », que j'utilise depuis longtemps dans un but démonstratif différent du sien (qui n'avait en vue que l'interprétation), a été exposé dans *L'astrologie et la logique, L'influence astrale et les probabilités* et *Essai de psychologie astrale*.

Dans une science nouvelle ou dans une science ancienne rénovée, comme l'est l'astrologie scientifique, il faut savoir rendre à chacun ce qui lui revient en tant que priorité. Et ceux qui taxent de petitesse ce souci-là chez les autres seraient peut-être les plus jaloux à en sauvegarder l'application pour eux si l'occasion s'en présentait.

Ce fut en 1908, dans *Preuves et bases de l'astrologie scientifique* que je développai la première loi trouvée pour les As aériens, en répondant aux objections faites (grand nombre, sélection suspecte, répartition zodiacale des As normalement irrégulière, d'après l'inclinaison de l'Écliptique sur l'Équateur et la latitude du lieu, etc.).

Je repris d'ailleurs la question statistique sous une forme générale qui devait rester à peu près *ce qu'elle est et ce qu'elle peut être*, — dans sa partie essentielle, cela va de soi, en dehors de tous les détails personnels que chacun pourra imaginer. — Comme ce livre-là était « une sorte d'inventaire des faits positifs que douze années d'études expérimentales m'avaient déjà permis de recueillir en 1908, sur plusieurs milliers de naissances diverses »², il contenait en germe à peu près tout ce qui a été développé depuis. Dans les cha-

1. J'en ai fait mention en 1914 à propos de la loi d'« hérédité astrale », dans la revue *L'influence astrale* (numéro de mars).

2. *Preuves et bases de l'astrologie scientifique* (Préface de la 4^{re} édition).

pitres II et III je donnai la façon d'établir des statistiques géométriques ou numériques avec nombreux exemples à l'appui et discussions des principales objections avancées.

La plupart des statistiques de ce livre, il est vrai, n'y étaient qu'amorcées — ainsi que j'avais eu soin d'en prévenir le lecteur — mais presque toutes aussi ont été confirmées depuis, d'après le « grand nombre », par moi ou d'autres statisticiens¹.

Cela prouve que, dans l'ensemble, ces règles de correspondances astrales n'étaient pas si mauvaises, et qu'en tout cas le *principe* et la *méthode* étaient justes, ce qui était l'essentiel comme base d'étude.

Parmi les étudiants en astrologie, j'en rencontrai fort peu au début qui n'étaient pas réfractaires à la « méthode statistique ». Je ne l'ai jamais vue, cependant, réfutée nulle part — et pour cause. — La plupart des astrologues, à l'étranger comme en France, voulaient la représenter comme une « méthode à part ». Et l'on continue d'ailleurs à le faire encore, quoique un nombre croissant de chercheurs entreprennent de l'appliquer² sans avoir l'air de soupçonner tout ce qui a été déjà écrit là-dessus et dont ils profitent, parfois à leur insu. C'est ce qui m'engagea à écrire en 1913 un article sur

1. Tout récemment un statisticien étudiant spécialement les indices astraux des artistes a nettement confirmé l'indice de l'aspect *Venus-Jupiter* que j'avais déjà mentionné dans *Langage astral*.

2. C'est en Allemagne que l'importance de la méthode statistique semble le mieux avoir été saisie, depuis quelques années. Quant à l'Angleterre (qui, au dire de quelques-uns, est si en « avance »), elle commence seulement à l'appliquer (Voir la statistique de 100 « individus à succès », par Ch. Carter dans la revue *Astrology* de mars 1929; et aussi la statistique de 200 « musiciens », par Saxon Snell, dans la revue *Astrology* de juin 1929). On peut constater ainsi, une fois de plus, que tous ceux — sans exception — qui ont le souci de l'impartialité, en astrologie, en arrivent *malgré eux* à faire de la *statistique*. Et, en tant que preuve, cela se conçoit car il n'y a pas à en chercher ailleurs.

cette question dans la revue *L'influence astrale* (numéro de juillet) sous le titre : *La statistique est-elle une méthode à part ? L'intuition et la statistique*¹.

En somme, je m'attachai là au problème général de la *philosophie de la statistique* dont l'exposé, à cette époque, était bien plus méconnu que l'exposé *scientifique*. Et je crois, malheureusement, qu'il le sera longtemps encore, tant il est vrai que l'esprit moderne est rebelle à la vraie discussion philosophique, absorbé qu'il est par le souci des actualités, par les attitudes à avoir et par les portes de sortie à se réserver au besoin.

1. Reproduit dans *Entretiens sur l'astrologie*.

CHAPITRE II

LES PREMIERS EXPOSÉS PUBLIÉS SUR LES STATISTIQUES EN ASTROLOGIE

1900-1902. — *Influence astrale*¹. — Première statistique géométrique des *Ascendants aériens* relatifs aux esprits supérieurs (voir également *Langage astral*¹).

1904-1905. — Articles de la revue du *Déterminisme astral* (reproduits dans *Preuves et bases de l'astrologie scientifique*¹). — Extension de la première statistique à celles des positions zodiacales de MC, de la Lune et de Mercure. Premières discussions amorcées sur les statistiques astrologiques en général.

1908. — *Preuves et bases de l'astrologie scientifique* (chap. II et III)¹. — Sorte d'inventaire de tous les faits positifs étudiés dans les douze années qui précèdent. Développements divers concernant la méthode statistique. Statistiques géométriques et numériques. Les statistiques sont-elles applicables à l'hérédité astrale? Choix des facteurs astrologiques à soumettre à la statistique. Construction et application des statistiques. Discussions et nombreux exemples donnés.

Reprise, avec discussion, de la loi des As aériens. Statistiques des positions zodiacales de MC et des planètes; statistique relative aux maisons astrologiques à propos de l'« intelligence ouverte »; statistique con-

1. Chacornac édit., 44, quai Saint-Michel, Paris.

cernant les transits de Mars et de Saturne vis-à-vis de la position solaire de naissance, à propos de la « mort » ; statistique des aspects entre Mercure et la Lune chez les « philosophes » (question développée et précisée dans *Essai de psychologie astrale*) ; statistique des aspects entre le Soleil et Mars au point de vue de la « mortalité en bas âge » ; statistique des aspects entre Uranus et Vénus chez les « musiciens compositeurs » (loi mentionnée en 1902 dans *Langage astral* et confirmée depuis par plusieurs statisticiens) ; statistique des aspects entre le Soleil et la Lune chez les « gens célèbres » ; statistique des aspects de Mars chez les « civils » et les « militaires », etc.

En somme la question statistique, dès 1908, était posée d'après ses bases essentielles, indépendamment de tous les perfectionnements de détail et des procédés de mesure qu'on a pu déjà et qu'on pourra lui apporter.

Ce qui n'était pas mis au point encore, c'était le *calcul des probabilités* propre à utiliser les fréquences issues des statistiques établies. Ce fut en 1914 que j'en fis l'exposé sous le titre : *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie* (voir plus loin).

1913. — Revue de *L'influence astrale* (numéro de juillet). — Discussion sur la statistique en général dans l'article : *La statistique est-elle une méthode à part ? L'intuition et la statistique*¹. Le problème philosophique de la statistique, posé là, était longuement discuté.

1914. — Revue de *L'influence astrale* (numéro de mars). — Première mise au point statistique de la loi d'hérédité astrale dans l'article : *La loi d'hérédité astrale et ses objections*². Preuve chiffrée de la loi, mais dénombrement des similitudes astro-héréditaires défectueux.

1. Reproduit dans *Entretiens sur l'astrologie* (Chacornac édit.).

2. Reproduit dans *La loi d'hérédité astrale* (Chacornac édit.).

1914. — *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie*². — Sans m'étendre sur l'établissement des statistiques entreprises, j'ai donné dans un tableau les résultats concernant : 1° pour les statistiques de « similitude d'hérédité » : la position zodiacale du Soleil (c'est-à-dire le *jour de naissance*)¹, de la Lune, de l'As, de MC et de Mercure ; la position de la Lune en maison astrologique ; la distance angulaire *quelconque* entre la Lune et Mercure ; la quadrature de la Lune avec Saturne ; 2° pour les « gens célèbres », les aspects de la Lune avec le Soleil ; la conjonction de Jupiter avec le Soleil, etc.

1920. — *Education psychologique* (3^e partie, chap. v)². — Mise au point de la philosophie des statistiques et fréquences comparées, vis-à-vis de nos jugements.

1922. — *L'astrologie et la logique* (chap. VIII et IX)². — Nouvelle mise au point des statistiques concernant les fréquences de similitudes en hérédité astrale. Principe de la totalisation des fréquences.

1923. — *La loi de relation et l'erreur séparatiste en science et en philosophie* (chap. III)². — Définition d'une « correspondance » ou « relation » naturelle. La philosophie de la statistique en général.

1923. — *Les probabilités en science d'observation* (chap. I, IV, V)³. — Exposé général des statistiques en science d'observation, faites uniquement pour mesurer des fréquences à comparer entre elles ; conditions générales de validité des statistiques ; champ numérique à envisager dans l'emploi des statistiques comparées, quand il s'agit de déterminer une loi.

1924. — *L'influence astrale et les probabilités*

1. Loi déjà notée en 1900 (*Influence astrale*), puis en 1903 (*Etude nouvelle sur l'hérédité*, Chacornac édit.).

2. Chacornac édit.

3. Alcan édit.

(chap. IV, VI, VIII)¹. — Conditions de validité des statistiques développées et précisées. Discussion concernant le dénombrement des fréquences de similitude d'éléments 2 à 2. — question générale pouvant avoir une certaine portée en science d'observation. — Application à la loi d'hérédité astrale avec 10 facteurs, indices d'hérédité.

1925. — *Essai de psychologie astrale* (chap. v)¹. — Exposé détaillé de l'établissement d'une correspondance astrale appliqué à l'« aptitude à la philosophie » d'après les statistiques. Procédé de la « totalisation des fréquences » remédiant en partie au défaut du grand nombre en statistique.

1927. — *Objections contre l'astrologie* (chap. XI, XIII)². — Réponse à l'objection des « statistiques irréalisables ». Discussion sur l'opportunité d'introduire en statistique astrologique les « formules d'écart probable » pour conclure à l'« écart probant » (question amorcée dans *Essai de psychologie astrale*).

1. Alcan édit. Paris, 108, boulevard Saint-Germain.

2. Leroux édit. Paris, 28, rue Bonaparte.

CHAPITRE III

LE BON SENS EXPÉRIMENTAL ET LA MÉTHODE STATISTIQUE

Sans vouloir m'égarer dans des considérations trop générales sur la méthode statistique, je crois cependant opportun de montrer comment cette méthode est liée au « bon sens ». Car on pourrait presque dire qu'elle est le *seul mode de contrôle et de précision du « bon sens »* vis-à-vis d'une foule de questions. C'est à ce titre que je dirai quelques mots sur le « bon sens » qu'on a coutume d'invoquer si souvent, sans jamais d'ailleurs le définir. Et comme, en réalité, « le bon sens » *expérimental* a été et sera toujours, en astrologie, notre base, je profite de l'occasion pour en préciser la signification admise ici.

Si le calcul des probabilités n'est que « le bon sens réduit au calcul » — ainsi que le déclarait Laplace, — il est clair qu'il en est de même de l'établissement et de l'emploi des statistiques qui ne sont faites ici que pour mesurer des « fréquences » destinées au jeu des probabilités expérimentales. Il est assez curieux, à ce sujet, de constater l'attitude prise par beaucoup de savants modernes vis-à-vis du « bon sens » : d'après eux, il semblerait que celui-là eût perdu presque toute sa valeur, sous prétexte qu'une foule de théoriciens — et de praticiens aussi, — qui parlent au nom du « bon sens » ne s'entendent pas.

Naturellement, ils pourront de même condamner la « raison » sous prétexte que ceux qui raisonnent ne sont pas toujours d'accord !... Ce qui peut mener loin dans l'appréciation des valeurs — ou, pour mieux dire, ce qui annule toute appréciation des valeurs.

Comme remède au « bon sens » trop souvent obscurci ou faussé, certains ont prétendu lui opposer la « méthode expérimentale ». Mais puisque l'« expérience » conduit à des désaccords tout aussi fréquents que le « bon sens »... comment s'y reconnaître pour savoir qui a raison ? C'est évidemment en apprenant à *bien expérimenter et à raisonner le mieux qu'on peut*. Or comment le faire sans invoquer le bon sens ?

Aussi point n'est besoin de tant de détours pour l'avouer ; car les positivistes, qui se rattachent à la méthode expérimentale, sont les premiers à invoquer le « bon sens » pour l'appliquer comme il convient. Il serait donc *a priori* difficile, vis-à-vis du « bon sens » et de la « méthode expérimentale », de dire quel est celui des deux systèmes qui doit contrôler l'autre — puisque, à vrai dire, ils sont inséparables.

C'est là un exemple de plus de la vanité des antinomies auxquelles se heurtent la plupart des discussions modernes, en science aussi bien qu'ailleurs.

Toutefois, s'il est absurde de vouloir déprécier systématiquement le « bon sens », il n'est pas inutile, pour l'employer, de savoir le définir ; et je m'étonne que la philosophie ait laissé dans l'ombre cette définition, essentielle entre toutes, qui devrait être le point de départ de tout raisonnement sérieux — puisque celui-ci, quand il est sincère, est toujours fait pour nous rattacher à l'incontesté sinon à l'incontestable avec le plus de « bon sens » possible.

Quelle est la règle pour *bien juger* ? La logique

générale contient-elle des préceptes pour le jugement et peut-elle en contenir ?

Kant répondait à cela :

« Si la logique générale voulait montrer d'une manière générale comment on doit subsumer sous ces règles (les règles formelles de l'entendement), c'est-à-dire décider si quelque chose y rentre ou non, elle ne le pourrait à son tour qu'au moyen d'une règle. Or, cette règle, par cela même qu'elle serait une règle, exigerait une nouvelle instruction du jugement; par où l'on voit que *si l'entendement est susceptible d'être instruit et nourri par des règles, le jugement est un don particulier*, qui ne peut pas être appris mais seulement exercé. Aussi le jugement est-il le caractère distinctif de ce que l'on nomme le *bon sens*, et au manque de bon sens aucune école ne peut suppléer¹. »

Sommes-nous mieux éclairés d'après cela ? J'en doute. Et Kant me paraît d'ailleurs avoir fait là une pétition de principe; car si « le jugement est le caractère distinctif du bon sens », on dit aussi couramment que « le bon sens est le caractère essentiel d'un sain jugement ». Ce qui ne nous renseigne ni sur la signification du « bon sens » ni sur celle du « sain jugement », tant qu'on n'aura pas défini l'un ou l'autre de façon à pouvoir les reconnaître.

Le véritable problème consiste donc ici à définir le bon sens d'après ses bases naturelles, c'est-à-dire au moyen de *principes évidents* capables de servir à le reconnaître et à l'exercer indépendamment des milieux et des époques.

La plupart des philosophes ont véritablement trop glissé sur la définition du bon sens, sans lui avoir consacré l'étude psychologique qu'il méritait, ni montré la portée qu'il a pour nous. Ce qui a fait du « bon sens » un terme invoqué par tous pour avoir raison sans se

1. *Critique de la raison pure*, t. 1, 2^e p., livre 2^e (trad. par Barni).

donner la peine de raisonner — autrement dit une expression, qui ne saurait rien résoudre. — Car à bien examiner, au point de vue psychologique, les divers problèmes qui gravitent autour de la *raison* humaine et de sa « faculté de juger », on doit convenir sans peine que *nous cherchons toujours à nous rattacher au « bon sens » dès que nous prétendons avoir raison avec sincérité*. Aucune discussion philosophique ne saurait donc être exempte de ce souci-là. Ce qui devrait faire de la *définition du bon sens* le point de départ de toute recherche de la vérité.

La question du « bon sens », ou de la « droite raison » doit donc être reprise de plus haut qu'on a coutume de le faire ; elle doit partir de la psychologie de la *connaissance* et de la *raison*, si l'on ne veut pas tourner dans un cercle vicieux.

Le nœud de la question est, en réalité, ceci : existe-t-il des *principes évidents* que nous ne saurions enfreindre sans contradiction et absurdité manifestes, et qui soient indépendants des époques et des milieux ?

S'ils existent, le « bon sens » — autrement dit le fait de juger sainement — ne peut faire que s'y rattacher le mieux possible.

Dès lors, s'il y a diversité d'opinions valables, cette diversité ne peut rouler que sur la façon de se rattacher aux principes guides, avec plus ou moins de clarté et d'habileté.

Quoi qu'il en soit, il sera toujours utile de ne pas perdre de vue ces principes, car « l'affirmation des principes sert toujours parce qu'elle éclaire la conduite. Alors même que les principes ne sont pas applicables dans toute leur étendue, il y a toujours à en tenir compte »¹.

1. M^r d'Hulst. *Mélanges*, t. III.

Mais enfin qu'est-ce que le « bon sens » et quelles sont ses bases impersonnelles — si toutefois il en existe ? — Le scepticisme n'aurait-il pas beau jeu à en considérer les variations à travers les époques et les milieux ? Et que vaut le bon sens en face de la « logique » des sophistes contemporains qui admettent la « pluralité des logiques » et l'« équivalence possible de tous les postulats » ?

Peut-être serait-il préférable de dire d'abord ce que vaut cette prétendue « logique » moderne ? — Mais comment le faire sans invoquer le bon sens, à supposer qu'on veuille discuter sérieusement ?

Si la diversité apparente des opinions sur le « bon sens » était un motif pour en condamner la valeur et renoncer à sa définition, aucune opinion au monde ne saurait être prise au sérieux. Aucune critique, par conséquent, n'aurait sa raison d'être.

La définition du « bon sens » doit être telle qu'on ne puisse la nier sans absurdité et incohérence aux yeux de tous les gens éclairés et bien portants. Elle doit donc *se rattacher à une évidence*. Or que faisons-nous pour montrer une « évidence » ? Nous cherchons à faire constater une *différence* qui éclate aux yeux de tous sans doute possible. Car nous sentons très bien, au fond de nous-mêmes, que la notion de la *différence* ou du *contraste* se confond toujours avec celle de l'*incontestable* sans laquelle le langage humain serait dépourvu de sens.

Si je dis que Notre-Dame de Paris est un « monument plus grand » que telle maison du voisinage, nul ne songerait à le contester, parce que l'évidence ici se fonde sur un contraste visuel accessible à tous. De même si je dis que Bordeaux est plus éloigné de Paris que Versailles, et même que le Soleil est plus loin de nous que la Lune, j'énonce encore là des évidences.

La notion de l'évidence, faite elle-même de contrastes, est donc à la base du bon sens, ce qui peut la faire supposer accessible à n'importe quel être vivant.

Tous les êtres, en effet, sont plus ou moins sensibles au contraste; mais ce qui distingue l'homme entre tous, c'est de *savoir s'y rattacher indirectement*, d'après les relations des choses entre elles (objet même de la connaissance) : d'où *le bon sens fait de contrastes et d'enchaînement*.

Ce qui n'est commun qu'aux hommes — du moins cultivés — c'est, en effet, de pouvoir remonter ou descendre la chaîne des correspondances qui nous permettent de rattacher l'*incontesté* (c'est-à-dire une différence) au contesté, avec autant de certitude parfois que de constater la *différence* sur laquelle repose directement l'incontesté.

On conçoit ainsi très bien qu'entre l'homme évolué et celui qui ne l'est pas, il y ait toutes les nuances de capacités de juger, bien que ces capacités se relient toujours au pouvoir de *constater une différence*.

Et l'on doit admettre par conséquent que la *diversité* des jugements fondés sur le prétendu « bon sens » qu'on invoque si souvent avec scepticisme n'est qu'une échappatoire de sophiste ou d'ignorant.

Quand je dis qu'« un cheval est plus grand qu'un chien », j'exprime un *contraste* de grandeurs qui est une *évidence*, pour ne pas dire une naïveté (la naïveté étant d'ailleurs une évidence qui n'a pas besoin de réflexion). Mais quand je dis que « le Soleil est plus grand que la Lune », j'exprime là une autre vérité qui, pour n'être pas une « évidence » *a priori* aux yeux de tous, n'en est pas moins une vérité certaine et démontrable au moyen de la chaîne des vérités du bon sens.

Si peu de gens, à vrai dire, sont capables de la véri-

fier en touchant du doigt les contrastes et relations mathématiques qui la justifient, et si même, des ignorants ou des sauvages se plaisent à la nier, cela ne saurait m'empêcher de l'affirmer au nom du « bon sens humain ».

Car mon affirmation repose, au bout du compte, sur des vérités de contraste — contrastes géométriques, numériques ou purement sensoriels — qui sont accessibles à tous les hommes sans exception pour peu qu'ils soient attentifs et se donnent la peine de les étudier.

Tel est exactement le rôle joué par la *statistique* dans les opérations modernes quand elle est appliquée judicieusement. Elle devient un guide et un contrôle du bon sens, surtout en statistiques comparées, en nous révélant des *différences de fréquences*, et par suite des *lois*, que notre intuition seule ne pourrait établir et affirmer. D'ailleurs, sans la statistique, nous ne pourrions *constater* les bases qui justifient la plupart des lois naturelles.

La notion du *contraste* est, en réalité, le terme irréductible de l'appel au bon sens, quand nous voulons donner à ce dernier un caractère impersonnel et évident. Elle sert de base également — nous l'avons exposé ailleurs¹ — à la notion des *relations naturelles* quelles qu'elles soient, puisqu'une *connexion* se fonde toujours sur un *écart manifeste de fréquences*, critère de toute loi en science d'observation.

Le « principe du contraste » est une forme généralisée, si l'on veut, du « principe de non-contradiction », et généralisée à nos perceptions sensorielles aussi bien qu'à notre entendement.

Ce qui n'est pas accessible à tous, je le répète, c'est l'*enchaînement* des vérités de contrastes et la coordina-

1. Voir *La loi de relation; Les probabilités en science d'observation; Introduction à la psychologie comparée.*

tion intellectuelle qui en résulte. Mais la vérité relative au « Soleil plus grand que la Lune », énoncée précédemment, n'en est pas moins une vérité au même titre que les vérités « évidentes », pour tous ceux qui ont pris la peine de l'étudier.

Absurdité pour absurdité, celle de l'égalité de grandeur du Soleil et de la Lune me choquerait autant que celle du cheval et du chien. C'est à ce point de vue qu'on s'aperçoit clairement du rôle indispensable des *mathématiques* pour nous permettre de *préciser et prolonger le bon sens*, et par conséquent pour éduquer notre raison — d'après la méthode statistique en particulier.

Mais où s'arrêter, diront quelques esprits inquiets, dans l'introduction des mathématiques sur le terrain de la statistique ? N'allons-nous pas nous perdre dans les calculs ?... La réponse est bien simple : puisqu'il ne s'agit que de « bon sens précisé par le calcul et développé aussi loin qu'on peut », les mathématiques n'ont plus de rôle à jouer (au moins provisoirement) *dès qu'on est incapable d'en prouver l'utilité pour préciser le bon sens*. Car alors elles n'éclairent plus la raison, elles l'obscurcissent.

Il est donc nécessaire, dans la méthode statistique, d'avoir sans cesse cette vérité présente à l'esprit. L'important ici n'est pas, en effet, de multiplier et d'étendre les statistiques en les bourrant de calculs avec complications graphiques ou numériques, mais d'en montrer la *signification exacte et la valeur* sans jamais perdre le fil des idées qu'elles soutiennent en face du but visé. C'est l'oubli de cette vérité qui a conduit à envisager la statistique comme une « méthode à part », alors qu'elle devrait être à la base de tous nos jugements valables en science.

Les statisticiens de l'avenir, pour peu qu'ils aient le

sens, de la philosophie et de la critique, s'en apercevront aisément, non sans avoir passé, très probablement, par les erreurs et complexités inutiles des débutants.

En réalité, ce qui fait avant tout l'inégalité des jugements, c'est la faculté de *relier le contesté à l'incontesté*, et cela dans les deux sens (induction et déduction).

C'est bien ce qu'avouait Kant en déclarant :

« Si nous ne commençons pas par l'*expérience* ou si nous ne procédions pas en suivant les *lois d'enchaînement empirique des phénomènes*, c'est en vain que nous nous flatterions de deviner ou de pénétrer l'existence de quelque chose¹. »

Vu l'importance de ces « lois d'enchaînement », qui alors dominent toute la théorie de la connaissance, je m'étonne que Kant n'ait pas cherché la définition pratique de ces « lois d'enchaînement », c'est-à-dire de la *loi de relation* fondée sur le jeu des fréquences expérimentales.

Car, sans cette définition nous permettant de dire *s'il y a « relation naturelle » entre deux catégories de choses*, nous sommes toujours exposés à créer entre celles-là des relations arbitraires, et par suite des malentendus et des équivoques n'aboutissant qu'à des discussions dans le vide. Or il n'est pas possible, nous l'avons vu², en dehors des *fréquences comparées issues de statistiques valables*, de donner au terme de « relation naturelle » une définition qui ne conduise à une tautologie manifeste.

En résumé, l'appel au « bon sens » n'est justifié qu'autant qu'on est capable d'en montrer le critère auquel adhèrent, malgré eux, tous les hommes sensés ; et auquel ils ne peuvent pas ne pas adhérer sans se con-

1. Critique de la raison pure.

2. Les probabilités en science d'observation.

treindre et devenir absurdes. Or la notion du contraste (à laquelle *tout bon sens peut être rattaché*) est le plus sûr critère de *l'évidence*, base elle-même du bon sens. De même que le meilleur critère du « raisonnement » ou du « jugement » est l'aptitude à pouvoir *se relier au bon sens avec clarté*, dans les moyens comme dans les buts.

On comprend par là que l'érudition, la documentation et la correction du style soient loin de suffire pour savoir juger ; et que les gens soi-disant « bien renseignés » nous renseignent si souvent d'une façon vaine. — Ceux qui ont fait la guerre en savent quelque chose.

Ce qui fait surtout l'inégalité de jugement, c'est la *faculté de relier* le contesté à l'incontesté. Et c'est ce qui fait aussi la diversité des raisons humaines.

Mais ces « raisons humaines » ont toujours eu le même fondement chez les peuples civilisés anciens ou modernes. Il suffit de lire Hermès, Confucius, Platon ou Aristote, aussi bien que saint Augustin, saint Thomas, Descartes ou Bossuet pour s'en apercevoir.

Tous les philosophes se sont basés sur la « raison ». Et, en fait, ils ne pouvaient faire autrement pour « raisonner », s'ils cherchaient la vérité avec bonne foi. Or, en dépit de leurs fréquents désaccords — moins réels qu'apparents — ils ont invariablement cherché à rattacher leur raison au « bon sens » avec plus ou moins d'habileté. Et la critique n'a jamais fait différemment, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne se soit pas souvent trompée ; mais elle n'a pu être redressée qu'au moyen *d'un bon sens meilleur*. Il ne faut d'ailleurs pas, à ce sujet, confondre le « bon sens » avec le « sens commun » qui varie plus ou moins suivant les milieux et les époques. Il fut un temps, par exemple, où le « sens commun » faisait croire à la fixité de la terre (bien que la rotation de celle-là fût connue depuis l'anti-

quité). Mais est-ce bien à la raison humaine et au bon sens qu'il faut ici s'en prendre? Ce serait une plaisanterie, puisque cette illusion — comme toutes les illusions dissipées — n'a pu être détruite qu'*au nom du bon sens aidé du calcul*. Cela prouve tout simplement que la raison humaine n'est pas infaillible et a besoin de s'éduquer en *développant le bon sens* autant qu'elle peut, sans renoncer en même temps à l'inspiration d'en haut.

Il importe donc peu, quand on discute, de distinguer la philosophie occidentale de la philosophie orientale ou de savoir si l'on est d'accord avec le génie gaulois, avec le génie latin ou avec le génie anglo-saxon, — mots vides de sens (du moins de sens précis). — Il importe simplement de savoir si l'on se rattache au bon sens de tous les esprits cultivés. Et ce souci-là, chez les vrais penseurs, a toujours dominé celui des attitudes, des modes, des coutumes de race et des actualités. Mais Dieu sait si, aujourd'hui, il faut savoir combattre la « tyrannie de l'actualité » pour en convenir et s'affranchir de la sophistique qui a tout envahi!

Si la raison moderne a été dissociée par deux siècles d'analyse et de progrès fragmentaire, il serait temps d'utiliser l'outillage scientifique auquel nous sommes parvenus, pour la reconstituer sur ses vraies bases renforcées et développées comme il convient, sans rompre systématiquement avec la tradition de l'intelligence humaine.

« De toutes les erreurs, écrivait saint Thomas, la plus insolente est celle qui s'en prend à l'intelligence elle-même, car c'est par l'intelligence que nous devons réfuter l'erreur et connaître la vérité¹. »

Le fait d'admettre la contradiction elle-même comme

1. *Contre l'Averroïsme.*

chose permise, en philosophie, est, dans la voie irrationnaliste, le but le plus étonnant que la pensée humaine ait pu imaginer jusqu'à présent; non à cause de la valeur nulle du résultat, mais à cause de l'importance qu'on cherche à lui donner. S'il y a un « péché contre l'esprit », c'est bien là qu'il est.

Il ne faut pas croire qu'il s'agit là de plaisanterie et de simple mystification. Des écrivains très bien cotés dans la littérature moderne *admettent en principe la contradiction*. Les revues contemporaines en donnent presque toutes des exemples, et en voici un récent qui vaut la peine d'être cité : c'est le cas du soi-disant « philosophe » russe Léon Chestov — d'ailleurs écrivain de talent — qui n'hésite pas à faire cette déclaration avec une attitude assez hautaine :

« Les gens se montrent choqués lorsque j'énonce à la fois deux jugements contradictoires. Ils exigent que je renonce à l'un d'eux ou bien, par respect des convenances, que je ne les prononce pas en même temps. Mais entre eux et moi, il y a cette différence, que je parle franchement de mes contradictions, tandis qu'eux préfèrent la cacher à leurs propres yeux... Avant tout, lorsque c'est toi qui parles, ne tâche jamais de t'adapter à ce que tu as dit précédemment; cela limitera sans aucune nécessité ta liberté, déjà suffisamment réduite par les mots et les tournures grammaticales... Ne fais pas la chasse aux contradictions; ne discute pas; n'exige pas des preuves; écoute attentivement... Alors, et ceci est le plus important, tu seras convaincu enfin que la vérité ne dépend pas de la logique, qu'il n'y a pas de vérité logique et que tu as le droit de chercher ce dont tu as besoin, comme tu le peux, et non de raisonner, et que, par conséquent, le résultat de tes recherches, s'il y en a un, ne sera ni une formule, ni une règle, ni un principe, ni une idée¹... »

On peut se demander alors ce qu'il sera ?

En fait de « dadaïsme » philosophique, on ne saurait

1. Léon Chestov, cité par Boris de Schlozer (*Mercur de France* du 1^{er} octobre 1922).

je crois trouver mieux. Un écrivain est libre de prendre ses idées au sérieux ou de jouer avec ; et ses lecteurs peuvent s'amuser, en passant, de telles inepties lorsqu'elles sont bien écrites. Mais si une « philosophie », comme celle de Léon Chestov, peut nous distraire un moment, ce qui est moins concevable — pour ne pas dire triste — c'est qu'elle trouve des critiques qui la discutent publiquement avec gravité, et qui ne pensent pas se diminuer en lui cherchant un sens intelligible et respectable — l'honorabilité de l'auteur et des critiques étant ici hors de cause.

Car, enfin, s'il est un système de philosophie qui permet de se contredire, qui vante même la contradiction en la représentant comme une preuve de franchise ; qui engage au nom de la liberté à ne pas tenir compte de ce qu'on a dit, qui interdit de discuter, et qui considère la logique comme indépendante de la vérité... un tel système, évidemment, s'il mérite un nom ne peut être que celui de l'*absurdité systématisée* — quel que soit le style qui serve à l'exprimer. — Autrement quelle définition donnerait-on à l'« absurde » ? Il est vrai que Léon Chestov, fidèle à sa profession de foi, fait parfois suivre les inepties comme celles qui précèdent des pages les plus sensées ; ce qu'il écrivit sur le scepticisme, à propos d'Aristote en est un exemple¹.

Quand on tolère en principe la « contradiction », on ne saurait en être à une contradiction près, et l'on peut ainsi fort bien admettre la « réfutation de la contradiction »... Mais ce qui est triste, je le répète, ce n'est pas de voir les jongleurs d'idées s'amuser ainsi, c'est de les voir prendre au sérieux par les critiques officiels. Car cela montre l'état lamentable des idées où notre époque est tombée.

1. *Memento mori* (à propos de la théorie de la connaissance d'E. Husserl). *Revue philosophique* de janvier 1926.

La liberté de l'écrivain est une belle chose, certes, mais ce qui importe davantage c'est l'usage qu'il est capable d'en faire.

Quelques-uns, complètement médusés par le pittoresque du langage jugent une œuvre comme celle de Chestov d'une hardiesse intéressante et d'un cynisme très fort, — absolument comme ceux qui n'apprécient aujourd'hui un roman que s'il possède un cachet vicieux de lubricité équivoque rendue savoureuse par des décors honnêtes et mondains.

Mais je me refuse à croire qu'un grand nombre de lecteurs n'aient pas le bon goût de déplorer un tel gaspillage de forces qui mène ni plus ni moins à la turpitude ou à la folie; et qu'ils aient quelque difficulté à faire, dans une œuvre comme celle de Chestov, la part entre la qualité du style et la nullité philosophique qu'elle recouvre, — sans parler de l'ignorance scientifique qu'elle révèle.

Le plus curieux dans l'histoire du « bon sens », ce n'est pas de le voir violer, c'est de constater que la science et la philosophie contemporaines — sans parler de l'art — aient eu l'idée de s'en affranchir!

Avec la façon moderne d'envisager tout raisonnement comme fondé sur un « postulat qui ne vaut pas mieux que tous les autres postulats », il semble, pour beaucoup de gens, qu'il ne doit plus être question d'erreur et de vérité. — Ce qui a conduit à un galimatias philosophique qui est unique dans l'histoire des idées.

Car si l'on en arrive à prétendre que le fait de se rattacher au « bon sens » n'est pas un postulat « plus valable » *a priori* que le fait de se rattacher à l'« absurde »... il est difficile de savoir où l'on va... Et l'on doit même se demander de quelle utilité peut être à l'homme l'usage de l'écriture et de la parole.

CHAPITRE IV

ÉTABLISSEMENT GÉNÉRAL D'UNE STATISTIQUE

But. — La statistique ici n'a qu'un but : celui de *calculer une fréquence*. Car la définition et la preuve d'une correspondance astrale roulent, et ne peuvent rouler, que sur un *écart de fréquences d'un même facteur entre deux catégories de cas*.

Exemple : l'aspect sextil du Soleil avec la Lune est un « indice de célébrité » parce qu'on peut vérifier que cette fréquence qui a été trouvée égale à 5,5 p. 100 environ chez un millier de gens quelconques, est voisine de 12 p. 100 chez les gens célèbres (sur près de mille cas également). Cet écart de fréquences du même facteur (Soleil-sextil-Lune) entre deux catégories d'individus prouve une loi de correspondance astrale, car si cette correspondance n'existait pas il est bien évident que la fréquence du facteur n'aurait aucune raison de changer pour n'importe quelle catégorie de naissances. Je répondrai plus loin aux objections qui viennent tout de suite à l'esprit sur la validité des pourcentages trouvés et qu'on compare entre eux.

Choix des éléments et facteurs astrologiques. — Pour voir clair sur ce terrain, il est nécessaire de commencer par faire un choix des *éléments astronomiques* à employer, car il en faut toujours un ; et l'on doit se garder de les *multiplier inutilement sans se soucier de prouver leur*

bien-fondé — comme on a trop coutume de le faire. — J'ai choisi comme facteurs astrologiques, qui distinguent les ciels entre eux, les suivants que l'expérience statistique m'a prouvé valables : les *positions zodiacales* (ou longitudes géocentriques) des planètes, de MC et de As ; les *positions en maisons astrologiques*, puis les *distances angulaires*. Soit 74 facteurs-types en tout, sans parler pour l'instant de leurs combinaisons entre eux¹.

Quant au dénombrement des facteurs soumis à la statistique, rien n'est plus simple dans le cas général. Si, par exemple, j'ai à évaluer la fréquence — ou pourcentage — du facteur de la conjonction du Soleil avec Jupiter sur une statistique de mille ciels de naissance, je n'ai qu'à compter combien il se trouve de ciels qui sont pourvus de cette note (d'après une approximation convenue que j'ai admise en principe à 10° mais qu'on peut très bien prendre différente).

Les trois sortes de statistiques. — De même que j'avais classé les fréquences spécifiques de chaque facteur en trois sortes : astronomique, générale et spéciale², de même il convient de diviser les statistiques, destinées à calculer ces trois sortes de fréquences, en statistique *astronomique* (des ciels quelconques), statistique *générale* (de ciels de naissance quelconques d'un certain milieu) et statistique *spéciale* (des ciels de naissance concernant la faculté humaine — ou l'événement humain — qu'on veut étudier).

Dans beaucoup de cas la statistique *astronomique* (relative non pas à des ciels de naissances humaines mais à des ciels quelconques) permet d'évaluer la fréquence

1. Voir *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie* (Chacornac édit.).

2. Voir *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie*.

théorique normale — ou astronomique — avec assez de précision.

Les cycles astraux suffisent d'ordinaire pour les facteurs simples à calculer ; mais le calcul astronomique de la fréquence devient assez complexe dès qu'on arrive à des facteurs composés qui sont à cycle de longue durée.

Comme exemple de fréquence astronomique nous pouvons donner celle du MC en conjonction de Saturne qui est de 5,5 p. 100. Elle se calcule immédiatement sur le cercle zodiacal : il y a, en effet, 20° sur les 360° de l'Écliptique où la conjonction a lieu, donc 1 chance sur 18 ou 5,5 p. 100.

La statistique *générale* (relative à des naissances quelconques d'une époque et d'un milieu) est des plus faciles à établir : il suffit d'attention et de patience pour en tirer la fréquence générale cherchée, si l'on possède un recueil de nativités assez nombreuses. Elle n'est pas forcément égale à la fréquence astronomique, quoique le plus souvent elle se confonde sensiblement avec elle. Si la fréquence astronomique et la fréquence générale restent distinctes pour un même facteur, c'est que celui-là a un caractère distinctif non pour les hommes entre eux mais pour les naissances humaines en général (ce qui est toujours une preuve de l'influence astrale sur l'homme).

Quant à la statistique *spéciale*, concernant, je suppose des « gens célèbres », il suffit d'un recueil de célébrités pour la calculer d'après une opération identique à la précédente.

Les statistiques peuvent comporter la forme *géométrique* ou *numérique*, voire même *les deux formes combinées entre elles* (polygones de fréquences) comme nous l'avons dit. Toutefois la forme numérique est celle qui se prête le plus facilement aux exposés et à la

comparaison des statistiques entre elles. Si l'on veut rester en contact avec les principes guides de la méthode, c'est celle qu'on emploiera le plus couramment.

Les deux voies de recherches : statistiques relatives soit à une faculté soit à un indice. (La statistique réciproque.) — Deux voies principales s'offrent dans les recherches statistiques de l'astrologie. Puisqu'il s'agit d'établir une relation entre une *note astrale* et un *événement humain*, on peut en effet :

1° Soit envisager un grand nombre d'individus à *caractère commun* (ou du moins groupés d'après une considération commune), et étudier par statistique dans leurs ciels de naissance la *note astrale* qu'on suppose correspondre à ce trait de caractère ou de destinée.

Il s'agit, en somme, de vérifier si la fréquence de cette note est *plus grande* dans cette catégorie spéciale d'individus que dans le cas général. C'est le procédé le plus logique¹ et que nous adoptons couramment.

2° Soit composer un recueil de ciels de naissance présentant tous une *note astrale commune* (simple ou composée) et rechercher si les individus correspondants présentent un caractère — ou événement — spécial qui soit non pas « commun » à tous les cas mais *plus fréquent* qu'en prenant un recueil de *ciels quelconques*. — C'est la « statistique réciproque » dont je donnerai plus loin un exemple précis. La discussion et le choix de ces deux procédés ont été déjà l'objet de plusieurs exposés¹ sur le détail desquels je ne reviens pas. J'en parlerai cependant dans la suite, en réponse à une objection qui m'a été faite.

Quant à l'application des statistiques à l'interpréta-

1. Voir : *Essai de psychologie astrale*, chap. IV; *Preuves et bases de l'astrologie scientifique*, chap. III; *Introduction à la psychologie comparée des caractères humains*.

tion astrologique des natiuités, cela rentre dans la science des conjectures plus ou moins probables que j'ai développée principalement dans *Essai de psychologie astrale*. Bornons-nous ici à faire observer une fois de plus que la véritable interprétation scientifique consiste à faire jouer l'intuition sur des règles démontrées préalablement par la méthode statistique, et non sur des règles arbitraires ou douteuses qui mènent à des conclusions hâtives sinon illusoires.

CHAPITRE V

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VALIDITÉ DES STATISTIQUES¹

Aucune complication mathématique ne saurait être nécessaire ici. Car il s'agit de pur « bon sens » s'appuyant directement sur des définitions précises et claires.

Pour comprendre immédiatement ces conditions, il suffit de se rendre compte des motifs qui nous poussent à invoquer la « statistique ».

1° **Le grand nombre.** — La première condition est relative au *grand nombre* — sans lequel évidemment il ne saurait y avoir de « statistique ». — Mais il faut s'entendre sur ce terme et ne pas aller réclamer 10.000 cas pour avoir raison quand 500 ou 1.000 suffisent déjà pour révéler une loi; car n'oublions jamais ici que nous discutons sur le terrain des fréquences destinées à *être comparées entre elles* pour établir une loi. Pas besoin, par conséquent, de précision illusoire dans la mesure de chaque fréquence. L'intéressant vis-à-vis du grand nombre progressif est de savoir le moment où *l'on peut s'arrêter*.

1. Voir principalement pour le détail : *Les probabilités en science d'observation*, chap. I, IV, V; *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie*, chap. III; *L'influence astrale et les probabilités*, chap. IV, VIII; *Essai de psychologie astrale*, Livre I, chap. V.

Comme les fréquences (stabilisées de plus en plus par le grand nombre croissant) présentent des *variations* plus ou moins étendues, le *grand nombre* nécessaire ici peut être considéré comme atteint, pour deux statistiques à comparer entre elles, *dès qu'on arrive à constater que les champs respectifs de fluctuations de leurs deux fréquences restent manifestement distincts*. Et le bon sens et l'expérience sont les meilleurs guides — pour ne pas dire les seuls — qui nous permettent de le constater.

Or, il arrive presque toujours (surtout pour les lois pressenties sans statistiques et d'après la pratique seule des fréquences astronomiques en jeu) qu'une correspondance astrale se révèle *après quelques centaines* de cas de façon à pouvoir être enregistrée avec certitude.

Chacun évidemment est libre de poursuivre les statistiques entreprises jusqu'à 10.000 cas ou plus si bon lui semble. Mais ne nous faisons pas d'illusion à ce sujet : une loi réelle — du moins parmi celles qu'on invoque dans l'interprétation pratique — doit se révéler manifestement après un millier de cas au plus si l'opération est bien conduite.

Et c'est une grosse erreur que d'envisager le perfectionnement de la méthode statistique comme fondé uniquement sur la *multiplicité* des cas. Cela n'est bon que pour ceux qui se plaisent à se griser de chiffres souvent plus impressionnants qu'utiles.

Il y a deux considérations qui priment tout, en effet, dans la voie des statistiques astrologiques : c'est de *démontrer le bien-fondé de l'astrologie* et *d'établir des lois nettes* qui permettent de l'appliquer. Or le bon sens nous dit qu'il faut s'attacher avant tout aux lois de *correspondances astrales les plus manifestes* ; et il n'y a que l'embaras du choix pour en trouver qui se révèlent *d'après quelques centaines de cas*, — c'est-à-dire

qui sont accessibles à tout chercheur. — Celles qui exigeraient des *milliers de cas* ne sont pas à dédaigner pour cela, mais elles sont secondaires sinon inutiles ; parce que l'écart de fréquences sur lequel elles reposent est tellement faible (sinon douteux) qu'elles n'ont qu'un caractère distinctif à peu près insignifiant en interprétation. C'est faute de mettre au point ces conditions nécessaires et suffisantes du *grand nombre* — du moins d'un certain grand nombre, — que la méthode statistique, en astrologie, apparaît toujours comme inaccessible ou vaine à ceux qui ne se rendent pas compte des principes fondamentaux à appliquer.

Il ne s'agit pas, en effet, d'écraser ou d'éblouir avec des chiffres, mais de faire parler ceux-là clairement. Aussi est-il tout à fait illusoire de venir nous parler, comme Cicéron et les anciens l'ont fait, de « milliers de siècles » qui seraient soi-disant nécessaires à l'observation pour établir les règles de l'astrologie, ce qui ne dispensera jamais de leur chercher un mode de contrôle. Or, je le répète, il ne faut jamais perdre de vue que l'important, pour établir une loi, n'est pas d'arriver à préciser le *chiffre* d'une fréquence (élément variable) mais à préciser ses *limites de variations* d'après un *grand nombre suffisant*. Aussi les statistiques *progressives* sont-elles à recommander pour se rendre compte des fluctuations de la fréquence cherchée. Et, dans beaucoup de cas, la chose peut être atteinte non d'après des milliers de siècles ou d'années d'observations, mais en quelques heures de travail.

Malgré l'intérêt qu'il peut y avoir à accumuler les preuves, j'estime qu'il faut se garder, si possible, d'invoquer des faits que le lecteur reste incapable de reproduire. Car, sans douter de la bonne foi des auteurs, on ne saurait fonder de vérité scientifique sur l'affirmation seule de certains calculateurs isolés — quels que

soient leur mérite et l'étendue de leurs recherches.

Pour l'instant, le plus précieux dans notre étude est de voir clair et d'arriver à énoncer des lois que tout le monde peut vérifier sans difficulté, comme celle de l'hérédité astrale ou de l'influence mortifère des *transits de Saturne et de Mars* — lois qui se révèlent nettement d'après quelques centaines de cas.

Toutefois le danger scientifique est ici beaucoup moins du côté des statisticiens trop zélés que du côté de ceux qui tendent à conclure d'après leur intuition sur un nombre trop limité de coïncidences. Ce dernier cas est celui des observateurs superficiels qui ont entrepris jusqu'à présent des recherches sur l'*astrologie mondiale*, où les conditions du « grand nombre » et de l'« homogénéité » des cas ne sont généralement pas remplies comme il conviendrait.

Ils envisagent d'ordinaire des cas de « guerre » ou de « révolution » — où il est assez malaisé d'arriver même à cent cas assez homogènes ; — ils observent certains facteurs astraux qui semblent coïncider avec ces phases historiques ; puis, au moyen d'un tableau ou d'une courbe figurative, ils expriment une prétendue loi qui, en réalité, n'est qu'un ensemble de coïncidences dont il est impossible d'apprécier la valeur sans faire appel au principe des fréquences ou probabilités.

D'autre part, une loi astrale exige toujours une *comparaison*, entre deux catégories de cas, qui fasse ressortir nettement la loi. Si donc de tels procédés satisfont certains chercheurs avides de prophéties, il est difficile, pour un esprit critique qui cherche la vérité scientifique, d'y trouver quelque chose de sérieux.

A vrai dire, en fait d'*astrologie mondiale*, je n'ai jamais encore rencontré d'exposé concluant, ce qui ne veut nullement dire, du reste, qu'il soit impossible d'en trouver.

2° **Homogénéité des statistiques.** — Il ne peut s'agir ici de l'*homogénéité absolue et concrète de tous les cas retenus*, — ce qui viendrait à l'encontre même du principe de la statistique en tant que recherche.

Il s'agit de l'*homogénéité des considérations qui président au choix statistique*; et cela peut être atteint parfois avec la plus rigoureuse impartialité comme, par exemple, pour les gens célèbres, les musiciens compositeurs, les cas de mort, les cas d'hérédité astrale, etc... Mais il ne faudrait pas attribuer un caractère de « mystification » possible aux *erreurs* dues à l'*homogénéité du choix*; car une erreur ne peut avoir d'autre rôle ici que de *diminuer (très faiblement d'ordinaire) l'écart probant de fréquences qu'on cherche à révéler*.

Cette vérité-là — qui est au fond une évidence — mettra longtemps, je le sais, à s'implanter dans l'esprit des profanes, tant il est vrai qu'on a peu discuté jusqu'à présent la philosophie des statistiques et fréquences.

Si l'on veut voir clair dans les exposés qui suivent, il est bon cependant de ne jamais perdre de vue cette remarque qui trouve son application presque à chaque pas sur le terrain que nous explorons — comme nous le montrerons plus loin.

En astrologie, il y a en outre une question spéciale d'*homogénéité d'époque* qui demande la plus grande attention.

Si, par exemple, j'opérais sur des naissances réparties seulement sur six années pour étudier le rôle de la *position zodiacale de Jupiter*, ma statistique serait illusoire. Car Jupiter mettant douze ans environ à faire le tour du Zodiaque, je n'aurais jamais que six signes du Zodiaque occupés par lui. Ma statistique, dût-elle porter sur 50.000 cas, serait donc sans valeur.

On comprend par cet exemple la nécessité d'opérer

sur un recueil de naissances se répartissant à peu près également, comme époque, sur un ou plusieurs cycles astraux : sur douze ans, vingt-quatre ans, trente-six, ans etc., dans l'exemple précédent.

D'où la nécessité d'entreprendre, au début du moins, les statistiques astrologiques concernant les *facteurs les plus mobiles* tels que As, MC, la Lune, le Soleil et toutes les distances angulaires des planètes sur eux, puis les neuf positions en maisons astrologiques qui varient très rapidement (cycle de vingt-quatre heures).

3° Impartialité du choix. — Il est à peine besoin d'en parler ; car il est bien certain qu'un opérateur qui ferait un choix astronomique de ciels capables de lui donner raison ne serait qu'un mystificateur indigne d'attention. Néanmoins, l'homme de science véritable, quand il vise des démonstrations impersonnelles, doit se méfier parfois autant de sa partialité que de celle des autres. C'est pourquoi, quand la chose est possible et qu'il s'agit de *preuve* à fournir, il faut donner au choix de la statistique et au dénombrement des fréquences le caractère le plus *impersonnel* possible, c'est-à-dire le plus digne de confiance, — ce qui est réalisable en certains cas comme dans l'étude de l'hérédité astrale ou des cas de mort.

Il est donc bon de commencer par ces cas-là pour édifier l'astrologie scientifique. Cela explique pourquoi les nouveaux statisticiens de l'astrologie ont été conduits malgré eux à reprendre les mêmes statistiques que celles que j'avais établies au début (hérédité, cas de mort, mortalité en bas âge, musiciens compositeurs, esprits supérieurs, etc.).

Comme on le voit, les trois conditions essentielles de validité des statistiques (grand nombre, homogénéité et impartialité) offrent peu de difficulté et sont com-

préhensibles pour tous. Il suffit, en somme, pour les appliquer, de ne pas perdre de vue les définitions. Et pourtant, Dieu sait si elles sont encore difficiles à faire admettre!

Quant à la notation d'une statistique établie d'une façon valable, elle est des plus simples : il suffit d'indiquer les pourcentages comparés et le nombre de cas correspondant respectivement à la statistique d'où ils proviennent. Exemple :

Indice étudié : Milieu du Ciel en conjonction de Jupiter chez les célébrités. Nombre de cas quelconques soumis à la statistique : 2.000. Nombre de célébrités : 1.500. Fréquence générale 5,5 p. 100. Fréquence spéciale 12 p. 100. Inutile de chercher des figures et tableaux compliqués pour tout cela. La simple notation numérique a l'avantage de pouvoir comparer entre elles les lois établies d'après leur valeur même, fondée sur les écarts de fréquences et les nombres de cas retenus.

CHAPITRE VI

STATISTIQUE DES SIMILITUDES D'ÉLÉMENTS DEUX A DEUX

C'est une question nouvelle — du moins dont je ne connais aucun précédent — qui a été longuement discutée, sous forme de controverse en 1923, dans la *Revue métapsychique*¹, à propos de l'hérédité astrale.

Dans un sens général, le problème se pose comme il suit :

1° Étant donné une catégorie d'éléments ou d'individus (limitée ou non) et une espèce déterminée de similitude qu'ils peuvent présenter si on les compare deux à deux, quelle est expérimentalement la fréquence de cette similitude de comparaison dans la catégorie envisagée? Quel mode de dénombrement convient-il en outre d'adopter?

2° Une fois résolu, ce premier problème fondamental permet d'aboutir sans difficulté au suivant qui autorise à conclure à une loi : étant donné deux catégories distinctes d'éléments ou d'individus, et une même ressemblance ou similitude à envisager entre deux quelconques d'entre eux, comment démontrer que la « fréquence de similitude » est plus grande dans l'une des catégories que dans l'autre? En d'autres termes, com-

1. Étude reproduite dans *L'influence astrale et les probabilités*. Voir également *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie*.

ment prouver que les éléments ou individus d'une catégorie ont plus de ressemblance entre eux que ceux de l'autre catégorie, au point de vue de la similitude (simple ou composée) qu'on envisage?

On voit sans peine quelle portée générale peut avoir la résolution de ce double problème dans les sciences d'observation, et tout particulièrement dans les recherches sur l'hérédité où dès lors une *preuve chiffrée* devient possible.

Appliqué à l'hérédité astrale, le calcul statistique prouve, par exemple, que les ressemblances de beaucoup de facteurs astrologiques — sinon de tous — sont indubitablement *plus fréquentes* entre parents qu'entre gens sans parenté; j'ai donné à plusieurs reprises des chiffres précis à ce sujet.

Quant au détail du procédé, j'y ai consacré les chapitres v et vi de *L'influence astrale et les probabilités*.

CHAPITRE VII

DE LA TOTALISATION DES FRÉQUENCES CONJUGUÉES DANS UNE MÊME STATISTIQUE

Le principal défaut de la méthode statistique en astrologie — même la mieux conduite — est d'aboutir à un *écart probant* de fréquences en général *peu impressionnant*, et dont le résultat pourrait parfois nous laisser des doutes s'il s'agissait d'une correspondance astrale fondée sur *un seul indice*.

Mais quand on arrive à totaliser une dizaine de facteurs concordants en tant qu'indices d'une même faculté — ou d'un même événement humain, — la conclusion mérite une confiance scientifique tout autre.

Par exemple, quand je démontre qu'avec un ensemble de 10 facteurs, indices d'hérédité, j'ai 66 similitudes pour 100 dans le cas général, alors que j'en trouve 93 dans le cas de parenté proche (père, mère, frères et sœurs) et que cet écart probant varie peu, en restant manifestement réel au delà de mille cas de comparaison, j'arrive à une certitude scientifique qui s'impose d'elle-même.

Cette question de totalisation de fréquences, avec exemples à l'appui, a été traitée longuement dans *L'influence astrale et les probabilités* et *Essai de psychologie astrale*.

CHAPITRE VIII

DE L'INTRODUCTION DES FORMULES D'ÉCART PROBABLE

Le nœud de la question astrologique dans une « correspondance astrale » consiste, en somme, à savoir si l'écart de fréquences jugé « probant » est bien « réel » — c'est-à-dire révélateur d'une loi. — On conçoit donc toute l'importance qu'il y a à être en droit de conclure à cette réalité.

Comme une « fréquence » est toujours une mesure de répétition plus ou moins élastique, le problème des statistiques et fréquences revient en somme à savoir *si l'on peut affirmer que les champs de variations des deux fréquences comparées (fréquence spéciale et fréquence générale) n'empiètent pas l'un sur l'autre*. Car, dans le cas contraire, il n'y aurait pas d'« écart probant » des deux champs de fluctuations; donc pas de loi de « correspondance » concernant l'indice astral visé. Il est clair que la « réalité » d'un écart probant peut être parfois sujette à controverse; c'est selon l'espèce de loi visée et la difficulté d'atteindre un nombre suffisant de cas. Mais l'importance du principe en question n'en subsiste pas moins pour cela, et son application reste inévitable.

Partant ainsi de la définition que j'avais donnée au sujet d'une « correspondance astrale » et de son critère

expérimental, quelques astrologues mathématiciens ont eu naturellement l'idée, en ces dernières années, d'introduire ici les formules d'« écart probable ».

On sait que cet « écart probable » dans la théorie des probabilités mathématiques réside, d'une façon générale, dans la mesure du champ des variations d'une fréquence en statistique. En langage de probabilité, *c'est l'écart qu'il y a chance égale de dépasser ou de ne pas dépasser.*

Mais autre chose est de mesurer l'élasticité d'une fréquence, autre chose est de mesurer les élasticités de deux fréquences pour les comparer entre elles et dans le but seul de savoir si elles sont bien *distinctes*. Car toute la question est là, et gardons-nous bien de la compliquer inutilement.

Il s'agit ni plus ni moins de faire ressortir une *inégalité* numérique ou géométrique; et il s'agit de sa « réalité » seule et non de la grandeur mathématique exacte qu'elle peut avoir.

Je ne m'étendrai pas ici sur la discussion, amorcée en 1925 dans *Essai de psychologie astrale* (chap. v) et exposée en détail en 1927, dans un chapitre de dix pages intitulé « L'écart probant et l'écart probable »¹. — Et ceux qui ont travaillé depuis, dans cette voie, feraient bien de lire ce chapitre, puis d'y répondre avec netteté avant d'entreprendre un exposé ou une critique quelconque à ce propos. Je veux résumer en quelques lignes, d'après un exemple précis, l'exposé du chapitre en question :

Je prends le tableau page 154 de *L'influence astrale et les probabilités*. Il a trait à 10 facteurs astrologiques conjugués dans la même statistique et qui montrent que, sur 100 comparaisons de ciels de naissance deux à

1. Voir *Les objections contre l'astrologie*, chap. xiii (Leroux édit. Paris, 1927).

deux, on trouve en moyenne 66 similitudes de ces facteurs dans le cas général, alors que dans le cas d'hérédité (père, mère, frères et sœurs) j'en ai trouvé 93; soit presque la moitié des premiers en plus.

Des expériences répétées et progressives sur plus de 1.500 comparaisons m'ont confirmé la loi en montrant la stabilisation à quelques unités près de ces deux nombres 66 et 93, et en tout cas leur *inégalité* démontrée (seule chose qui importe), même en faisant la part la plus large aux fluctuations des fréquences que la pratique révèle si l'on procède par statistiques progressives.

Que peut nous faire alors l'objection du mathématicien qui viendrait nous dire : pour que l'écart que vous jugez « probant » (93-66) fût valable, c'est-à-dire « réel », il faudrait que l'« écart probable » fût inférieur de tant de fois à cet écart prétendu probant, et cela *d'après l'application d'une certaine formule*, de M. Gauss ou autre mathématicien!...

Il faut tout de même ne pas perdre de vue ce qu'on cherche — et c'est ici la *réalité* de l'écart probant. — Or, pour m'assurer que le fait précédent est « réel », il n'y a pas de moyen plus sûr que l'expérience — l'étude des probabilités étant d'ailleurs fondée sur elle.

En résumé la formule d'« écart probable » usitée en mathématiques ne saurait s'imposer ici *a priori*, car une telle formule n'étant faite que pour « mesurer le degré de confiance » que nous devons avoir envers une fréquence calculée ne saurait nous renseigner sur les fluctuations des fréquences mieux que l'observation directe des statistiques progressives bien conduites, et que leurs conditions de validité.

D'ailleurs il s'en faut de beaucoup que les psychologues statisticiens voient dans l'écart probable un critère rigoureux :

« La limite, dit l'un d'eux, à partir de laquelle un écart peut être considéré comme ne dépendant pas du hasard, mais comme relevant d'une certaine cause, cette limite n'a rien d'absolu. Tout ce que le calcul des probabilités pourra nous indiquer, c'est combien il y a à parier contre un que tel écart est dû ou non au hasard. Nous ne rencontrerons jamais la certitude, mais seulement une probabilité plus ou moins grande... Il est bien évident qu'on ne peut donner ici aucune règle, ni prescrire à partir de quelle valeur une probabilité doit entraîner la conviction¹. »

Très bien, mais pourquoi alors en chercher si long et risquer de se perdre dans les calculs? Quand on peut se rattacher directement au bon sens pour avoir raison, il est inutile de passer par une formule — du moins avant d'avoir montré si elle est utile pour nous en rapprocher davantage. — Cela équivaudrait d'ailleurs ici à une pétition de principe, puisqu'une telle formule, si elle est valable en probabilités, ne saurait reposer, en fin de compte, sur autre chose que le bon sens expérimental.

Notons bien, du reste, que les formules d'écart probable n'ont rien d'absolu. Celle de Gauss, par exemple, est fondée « sur un postulat relatif à la moyenne arithmétique et sur deux considérations mi-logiques et mi-empiriques »¹. Et remarquons aussi que « des mathématiciens tels que J. Bertrand sont ici peu encourageants... et montrent beaucoup de scrupules à faire l'application du calcul des probabilités à la détermination des causes »¹.

Il n'y a donc pas de raison pour s'emballer sur les formules d'écart probable en statistique astrologique, qui n'apparaissent ici que comme une cuisine mathéma-

1. *La psychologie de l'enfant*, par Claparède, professeur à l'Université de Genève (chap. III).

2. Claparède. *La psychologie de l'enfant*, chap. III.

tique assez vaine et en tout cas d'une utilité non encore démontrée. N'oublions jamais que l'étude des probabilités, d'après Laplace leur véritable fondateur, n'est en réalité que « le bon sens réduit au calcul ». Et c'est le cas aussi de conclure avec E. Borel :

« Il convient dans l'étude des phénomènes statistiques complexes de n'user du calcul qu'avec modération, simplement pour *préciser un peu les indications du bon sens*. Sous cette forme modeste *l'étude des statistiques peut conduire à des conséquences intéressantes*¹. »

En définitive, la question d'introduire l'écart probable en statistique astrologique se ramène uniquement à une mise au point philosophique et pratique des probabilités : le point délicat à mettre en lumière consiste — en se rattachant *directement au bon sens* — à montrer s'il est nécessaire ou non d'introduire ici la formule d' « écart probable » en vue de savoir si elle peut nous renseigner sur *l'élasticité de la fréquence* mieux que l'observation statistique directe telle que je l'ai indiquée. Or, comme nous venons de le voir, il est loin d'être démontré qu'une telle complication mathématique soit utile (du moins en astrologie) et ne fasse pas perdre de vue la définition d'une loi et le bon sens qui doit avant tout nous guider.

Il est par exemple un cas où la formule d'écart probable serait manifestement illusoire si l'on perd de vue la logique des choses et les conditions essentielles de validité des statistiques : c'est le cas d'une statistique qui porterait sur un nombre insuffisant d'années, comme je l'ai mentionné en citant l'exemple d'une statistique de positions zodiacales de Jupiter s'étendant

1. *Le hasard*, chap. v, VIII (Alcan édit. Paris), par Emile Borel, membre de l'Institut, auteur de publications sur les statistiques et probabilités.

sur des naissances comprises dans six années au plus. Dût-on opérer sur 100.000 cas, la formule d'écart probable ne servirait évidemment à rien.

J'attends en tout cas, pour attribuer quelque importance à cette nouvelle complication mathématique (que j'avais prévue avant qu'elle surgisse), qu'on montre clairement sa nécessité sans équivoque possible et sans faire appel à aucune autorité. Sans quoi ce serait vouloir faire commander arbitrairement la théorie à la pratique et l'hypothèse à la réalité.

Or, aucune réponse à ce sujet n'a encore été faite à mes remarques sur « l'écart probant et l'écart probable » publiées en 1927 dans *Les objections contre l'astrologie* (chap. XIII). Je reste d'ailleurs prêt à poursuivre la discussion quand on voudra à condition qu'on ne perde pas de vue les définitions de base et le but visé, ainsi que les arguments déjà fournis.

CHAPITRE IX

OBJECTIONS ET DISCUSSIONS DIVERSES SUR LES STATISTIQUES

I. *Objection de la statistique réciproque.* — Il est étrange de voir, chez des critiques pourtant sérieux, quelle objection on a imaginée pour infirmer la signification du « fait astrologique » constaté à propos des « gens célèbres ». Comme je l'ai dit, j'avais trouvé chez eux, pour la « conjonction de Jupiter avec le Milieu du Ciel », une fréquence à peu près le double de celle des « gens quelconques » — soit 10 p. 100 environ au lieu de 5 p. 100. — Et cela sur près d'un millier de cas de part et d'autre. Or voici ce que déclare M. Sageret dans un de ses derniers livres :

« M. Paul Choisnard, en disant que les personnes parvenues à la célébrité ont Jupiter au Milieu du Ciel plus souvent que les autres hommes, ne parle pas de la réciproque qui serait : *la majorité des gens qui ont dans leur horoscope Jupiter au Milieu du Ciel parviennent à la célébrité*¹. Elle est pratiquement *invérifiable*, et elle ne serait *peut-être pas vérifiée* : la célébrité est rare... C'est pourtant cette *réciproque seule* qu'il serait utile et *probant* d'établir². »

La réplique est facile : comme il y a, on l'a vu, environ 5 ciels sur 100 qui ont Jupiter au Milieu du

1. C'est moi qui souligne.

2. *Le hasard et la destinée*, p. 68 (Payot édit. Paris, 1928).

Ciel, il en faudrait trier 2.000 en moyenne pour en recueillir 100 pourvus de cette note astrale. Or qui oserait sérieusement demander si, sur ces 100 derniers ciels, il y en a la « majorité » (c'est-à-dire plus de 50) qui sont capables de correspondre à des célébrités — ce qui reviendrait à demander s'il y a plus de 50 gens célèbres sur 2.000 ou plus de 1 sur 40?... Et tout cela supposerait en outre que nous n'avons de gens célèbres que pour les ciels présentant Jupiter au Milieu du Ciel. Mais la réalité est autre, puisque nous avons vu que l'expérience statistique prouve que 10 célébrités seulement sur 100 ont cette note-là, — ou, ce qui est la même chose, que 90 célébrités sur 100 naissent sans avoir Jupiter au Milieu du Ciel.

Les 2.000 ciels précédents (d'où l'on tire les 100 ciels à note jupitérienne) devraient donc, s'ils comportaient 50 célébrités avec la note, en renfermer 450 autres sans la note ; ce qui ferait un total de 500 célébrités sur les 2.000 naissances, soit : 1 célébrité sur 4 personnes en définitive !

En réalité le pourcentage (« majorité ») réclamé par le critique est intimement lié à la *proportion des gens célèbres* vis-à-vis des gens quelconques, dans le milieu envisagé, aussi bien qu'à la *fréquence* de la note astrale visée chez les gens quelconques et chez les célébrités.

Si, par exemple, nous admettions qu'il y eût 1 célébrité sur 1.000 (ce qui donnerait, pour la France seule, environ 40.000 hommes vivants destinés à figurer dans un dictionnaire de célébrités!) il y en aurait 2 sur 2.000 ciels dont 100 ciels possèdent, on l'a vu, la note jupitérienne. Mais comme un dixième seulement des célébrités possèdent ces ciels-là (puisque la fréquence de la note astrale chez les célébrités est 10 p. 100), la proportion de célébrités que l'on devrait y trouver serait donc de 0,2 p. 100. Autrement dit, s'il y avait un

individu célèbre sur 1.000 on devrait trouver une proportion de 1 célébrité sur 500 ciels à note jupitérienne (deux fois plus que dans le cas général).

On voit donc qu'une proportion de 0,2 célébrités sur 100 ciels de naissance ayant Jupiter au Milieu du Ciel — c'est-à-dire 1 cas sur 500 — serait déjà en faveur de la relation visée.

Et nous sommes loin de la « majorité » réclamée arbitrairement par M. Sageret ! Car j'imagine que c'est la majorité « absolue » dont il a voulu parler, sans quoi de quelle « majorité » s'agirait-il ? Il est fort probable, en tout cas, que le critique envisageait une proportion plus grande que 0,2 p. 100.

La non-valeur de l'objection avancée est donc évidente pour peu qu'on la mette au point.

La réplique à donner peut être exposée mieux encore et sous une forme plus utile : il s'agit là justement d'une question que j'avais développée en 1908¹ et en 1925².

Elle revient à envisager deux voies de recherches statistiques suivant qu'on part d'une *faculté* humaine (ou événement humain) ou bien d'un *indice astral* qui est supposé lui correspondre.

J'ai expliqué les avantages et les inconvénients des deux procédés, et montré pourquoi il y avait intérêt en général à *partir d'une faculté bien nette* servant de sélection à une catégorie de naissances à étudier ; naissances parmi lesquelles on mesure alors la répétition — ou fréquence — d'une *note astrale* qu'on suppose correspondre à la faculté.

Cependant on peut arriver à un résultat concordant en sélectionnant les naissances d'après une *note astrale*

1. Voir *Preuves et bases de l'astrologie scientifique*, chap. III.

2. Voir *Essai de psychologie astrale*, chap. IV.

commune, puis en dénombrant les individus doués de la faculté visée qui est supposée correspondre à la note.

Au fond, les deux procédés reviennent à l'application du même principe et *ne peuvent que concorder*. — Il est facile de le voir si l'on consent à raisonner avec lucidité jusqu'au bout.

Le procédé de vérification que je préconise se résume, en effet, à ceci : je possède deux recueils de naissances, l'un de gens *quelconques*, l'autre de gens *célèbres*. Pour fixer les idées, je suppose que chaque recueil se compose de mille cartes célèbres de naissance (l'exposé étant d'ailleurs indépendant des nombres respectifs de ces recueils, pourvu que ces nombres soient assez grands et dépassent quelques centaines).

Parmi les 1.000 individus non célèbres, je relève 50 cas de Jupiter au Milieu du Ciel, alors que dans les 1.000 célébrités, j'en relève 100 par exemple. C'est cette différence manifeste de pourcentages, stabilisée par statistiques progressives (10 p. 100 au lieu de 5 p. 100) qui m'autorise à conclure à une loi, en raison même du critère de toute loi naturelle en science d'observation.

Supposons maintenant, selon la remarque de M. Sageret, que je compose un recueil d'*individus uniquement sélectionnés d'après le fait qu'ils sont nés sous Jupiter au Milieu du Ciel*.

Demander s'il y a la « majorité » d'entre eux qui parviennent à la célébrité est assurément une question mal posée si l'on ne définit pas cette « majorité ». Car il serait absurde, ainsi qu'on l'a vu, d'envisager la « majorité » comme supérieure à la *moitié* des cas.

Certes, « les célébrités sont rares »... mais il faudrait qu'elles ne le fussent guère pour que l'objection précédente fût fondée (puisqu'elle suppose possible implicitement plus de 1 célébrité sur 4 individus!).

Comme nous l'avons montré, ce serait déjà beaucoup — et même fort probant — que, sur les ciels comportant la note jupitérienne en question, on en trouvât seulement 0,2 p. 100 comme proportion de célébrités — soit 1 sur 500 — puisque cela supposerait 1 célébrité sur 1.000 individus ou 0,1 p. 100 comme proportion de célébrités dans les ciels quelconques. C'est là qu'est le nœud de la question ; question d'ailleurs qu'il est facile de préciser comme nous l'avons fait en comparant des fréquences.

En bonne logique, le principe de connexion consiste uniquement, dans le procédé invoqué par M. Sageret, à savoir si un recueil de ciels de naissance choisis avec Jupiter au Milieu du Ciel comporte « plus de gens célèbres » qu'un recueil de ciels quelconques. Car il est bien évident que si la note astrale visée était illusoire, il n'y aurait aucune raison pour trouver plus de gens célèbres d'un côté que de l'autre. — Je suppose, bien entendu, que la sélection est faite impartialement, de même que dans le premier procédé.

Or, la résolution de ce problème dépend de deux données tirées uniquement de l'expérience que nous avons faite : fréquence générale (5 p. 100) des ciels à note jupitérienne chez les gens quelconques, et fréquence spéciale (10 p. 100) des ciels à note semblable chez les célébrités.

Soit d'ailleurs, dans un sens général, C p. 100 la proportion des gens célèbres d'un milieu envisagé; 2.000 cartes célestes de naissance en comporteront $20 \times C$ avec une proportion, on l'a vu, d'un dixième soit $2 \times C$ pour les 100 ciels jupitériens correspondants. Donc, d'après nos données, les ciels avec Jupiter au Milieu du Ciel comporteront deux fois plus de célébrités que les ciels quelconques (quel que soit le pourcentage C p. 100 des célébrités). Cela résulte de ce qu'on trouve

deux fois plus de ces ciels jupitériens chez les célébrités que chez les gens quelconques.

Le second procédé revient donc au premier, et il est inutile de l'invoquer. Au reste, sans faire de calcul, cette vérité sautait aux yeux.

Dans la pratique, il est certain que le « grand nombre », par cette voie, ne pourrait être que difficilement atteint ; mais il ne saurait être envisagé de « contradiction possible » si l'expérience est bien conduite.

Quand plusieurs procédés s'offrent pour contrôler une loi, il convient de choisir le plus facile et le meilleur ; car il suffit qu'une loi soit vérifiée *d'après un principe juste* pour qu'elle mérite confiance, sans qu'il soit nécessaire de s'ingénier à lui trouver d'autres procédés difficiles ou douteux faits pour embrouiller la question et éluder le nœud des débats.

Il n'est donc nullement nécessaire — pour que la loi astrale visée soit vraie — que les célébrités soient en « majorité », c'est-à-dire dépassent la moitié du nombre des naissances qui ont Jupiter au Milieu du Ciel. Et d'ailleurs, nous l'avons montré, il ne saurait en être question raisonnablement puisque aucun milieu social ne comporte 1 célébrité sur 4 individus, ni même sans doute 1 sur 1.000.

Ce n'est donc pas assurément une « majorité » qu'il y a lieu de rechercher ici, mais un simple *écart probant de fréquences*, ce qui n'est pas la même chose.

Or en quoi — je voudrais bien le savoir — le deuxième procédé a-t-il un caractère « invérifiable » ? Comment, surtout, pourrait-il « contredire » le premier ? Et en quoi pourrait-il être « plus probant et plus utile » ?... Tout ce qu'on peut dire, c'est que, dans beaucoup de cas, le deuxième procédé s'applique plus difficilement en raison de l'ambiguïté du langage psychologique ainsi que du « grand nombre » moins acces-

sible. Mais, toutes proportions gardées, les deux procédés se valent et n'en font même, en réalité, qu'un seul; puisque, étant donné les résultats de l'un, on en déduit ceux de l'autre.

Il est par suite de toute évidence qu'ils ne sauraient donner des résultats contradictoires si l'expérience a été impartiale et correcte.

En définitive, la discussion précédente se résume à ceci :

Qu'on parte, pour sélectionner une catégorie de naissances, d'une *faculté humaine* ou d'un *indice astral* supposé lui correspondre, la loi de relation, si elle est réelle, ne peut se révéler dans les deux cas que par une différence de fréquences — ou pourcentages — qui sont *dans le même rapport*.

Ainsi, quand il s'agit de « célébrités » et de la « conjonction de Jupiter avec le Milieu du Ciel », on trouve, si l'on fait un recueil de célébrités et un recueil de gens quelconques : 10 p. 100 et 5 p. 100 environ comme pourcentages.

Si, inversement, on part d'un recueil de ciels de naissance ayant Jupiter au Milieu du Ciel et d'un recueil de ciels quelconques, on trouve que le premier donne un pourcentage de célébrités *double* du second. La valeur numérique de ces deux derniers pourcentages dépend de la *proportion des gens célèbres* dans le milieu envisagé. Si cette proportion est de 1 p. 1.000, les deux derniers pourcentages sont respectivement 0,2 p. 100 et 0,1 p. 100.

Ce résultat est à retenir, car il s'applique à toute statistique en astrologie — une statistique qui vise une relation entre deux termes, comportant toujours le double point de vue exposé.

On voit ainsi qu'un des grands avantages du premier procédé consiste à rendre presque toujours accessible

le « grand nombre » — du moins un certain « grand nombre » suffisant pour révéler une loi, — quand on part d'une faculté (ou événement humain) qui est bien nette, fût-elle même rare comme la « célébrité ». — Et ce premier procédé n'a pas à tenir compte de la *proportion*, dans le milieu étudié, des gens pourvus de la faculté visée. Tandis que le second procédé *dépend pratiquement de cette proportion*; car, pour peu que la faculté envisagée soit rare, la difficulté d'une statistique devient presque insurmontable.

C'est donc le premier procédé qui est à recommander, surtout avec l'emploi de la *totalisation des fréquences* à signification concordante, comme j'en ai montré plusieurs exemples.

Je n'ai pas besoin de dire que si j'ai choisi, dans ce qui précède, les fréquences exactement égales à 5 p. 100 et 10 p. 100, c'était pour rendre clair le raisonnement. En réalité un expérimentateur pourra trouver, au lieu de la fréquence spéciale de 10 p. 100 un pourcentage de 8 p. 100 ou de 12 p. 100, je suppose, sans que cela change les considérations qui précèdent. Et notons bien, en outre, que le raisonnement peut s'appliquer à n'importe quelle autre loi réelle de correspondance astrale.

J'ai insisté, à titre d'exemple, sur l'objection avancée par M. Sageret pour préciser un des côtés importants de la méthode statistique que j'ai préconisée en astrologie. J'ai voulu en même temps montrer que les remarques, même d'ordre mathématique, risquent d'être vaines quand on méconnaît la « philosophie de la mesure » et qu'on oublie de mettre les choses au point.

On constatera une fois de plus, ici, que les objections contre l'astrologie se réduisent invariablement à des questions mal posées, en éludant les faits établis; et qu'il suffit pour les résoudre de bien définir les mots,

de savoir au juste ce qu'on veut dire et de chercher à être compréhensible.

Certains critiques, aujourd'hui comme autrefois, sortiront ironiquement peut-être de la discussion en s'écriant que « les astrologues ont réponse à tout » !¹ Mais qu'est-ce à dire si la réponse est bonne ? Et, si elle est mauvaise, pourquoi ne pas lui en opposer de meilleure ?

Nous savons tous aujourd'hui qu'en science l'attitude ne saurait suppléer au défaut de sens critique.

II. Du rôle des erreurs dans les cas retenus. — Il y a deux sortes d'erreurs à noter ici : 1° celles relatives aux *dates* (de naissance, de mort, etc.), dont les données sont assez souvent suspectes ; 2° celles relatives à l'*attribution des cas retenus*, autrement dit au caractère plus ou moins arbitraire que peut comporter leur choix.

Les premières erreurs correspondent évidemment à des *cas quelconques*, puisque l'erreur, ici, entraîne un ciel que le hasard seul détermine.

Quant aux secondes erreurs — s'il est vrai qu'il y a bien erreur d'attribution, — elles ne peuvent également correspondre qu'à des *cas quelconques*, puisque les ciels de naissance qu'on introduit ainsi dans la statistique n'ont plus rien de distinctif vis-à-vis de la considération psychologique qui a présidé au choix des cas retenus.

Ces deux sortes de cas erronés rentrent donc d'eux-mêmes parmi les *cas parasites* évidemment assimilables aux *cas quelconques*.

Personne, je pense, n'oserait contester cette vérité. Mais ce qu'il est plus difficile de concevoir, *a priori*, c'est le rôle des cas parasites dans la mesure des fréquences

1. Voir *L'astrologie grecque*, par Bouché-Leclercq (Leroux, édit. Paris).

spéciales; et celui qui n'a pas étudié la question est porté à leur attribuer une importance démesurée ou bien un caractère de véritable mystification; alors que ces cas parasites ne font d'ordinaire qu'altérer d'une façon insignifiante la fréquence qu'on se propose de calculer, quand on opère sur un nombre de cas suffisamment grand.

Le problème est en somme le suivant: sur deux statistiques, de 1.000 cas chacune, je suppose, l'une de cas *quelconques*, l'autre spéciale à *telle faculté*, on a respectivement trouvé 10 p. 100 et 20 p. 100 comme fréquences les concernant. Que va devenir l'écart probant (20-10) de ces deux fréquences si l'on prouve que 100 cas, par exemple, de la statistique spéciale (sur les 1.000 retenus) étaient faux — autrement dit des cas « parasites » ?

A priori on sera porté à déclarer « faux » le résultat obtenu; or nous allons voir qu'il doit en être tout autrement.

Pour être plus clair, je prends l'exemple exposé dans *L'influence astrale et les probabilités*, relative à la *similitude héréditaire des heures de naissance* (ou angles entre le Soleil et le méridien MC).

Sur une statistique de 600 comparaisons de ciels de naissance entre parents proches (père, mère, frères et sœurs), j'ai constaté une fréquence de similitude voisine de 19,5 p. 100, alors que pour des comparaisons de ciels de naissance quelconques (sur 1.000 cas) la fréquence du facteur astral en question a été trouvée égale à 10,5 p. 100.

La réalité de l'écart probant (19,5-10,5) est ici démontrée étant donné le jeu des fluctuations des fréquences restant sensiblement les mêmes après quelques centaines de cas.

Or supposons qu'on vienne après coup me démontrer

que 1/10^e de mes comparaisons d'hérédité étaient erronées, soit 60 sur les 600, et que les 540 autres étaient seules valables. Que dois-je faire dans la circonstance? Accorder moins de confiance au caractère probant du résultat? *Au contraire*, car si l'écart était déjà fort démonstratif malgré les 60 erreurs signalées, il sera plus démonstratif encore en ne le faisant porter que sur la statistique parfaite des 540 cas homogènes restant, après élimination des cas parasites.

Au fond, le problème se ramène au suivant dans un sens général : connaissant la fréquence d'un facteur dans un certain mélange M d'éléments de deux catégories A et B, et la fréquence pour l'une d'elles A, déterminer celle de B, ce qui n'exige aucune considération mathématique très compliquée. Dans l'exemple choisi : la fréquence du mélange est égale à 19,5 ; celle de A (des 60 cas parasites) est égale à 10,5 ; il s'agit de déterminer la fréquence de B (des 540 cas justes).

Dans cet exemple, le calcul montre que, s'il y avait eu 10 p. 100 d'erreurs de comparaison, le pourcentage vrai des similitudes héréditaires (portant alors sur les 540 cas justes) devrait être pris égal à 20,5 p. 100 au lieu de 19,5 p. 100.

Comme on le voit, l'introduction des 60 erreurs sur les 600 comparaisons retenues n'a fait descendre la fréquence spéciale que de 20,5 à 19,5 ce qui influe peu sur le degré de confiance à avoir dans l'écart probant¹, même en tenant compte du nombre de cas diminué (540 au lieu de 600).

Certes, il y a intérêt à s'affranchir d'erreurs quelles qu'elles soient, l'écart probant s'en trouvant toujours augmenté quand il y a loi réelle. Mais encore faut-il savoir se rendre compte de leur rôle afin de ne pas

1. Voir pour le détail du calcul : *L'influence astrale et les probabilités*, chap. VII.

s'adonner à des critiques et à des rectifications illusoires vis-à-vis de la question qu'on poursuit (chose si fréquente chez les débutants).

Ce rôle, en général si faible, des erreurs d'attribution ou de données trouve son application courante dans les statistiques où l'on compare le cas *général* au cas *spécial*. Quand je compare, par exemple, la statistique des « philosophes » à celle des gens « quelconques », du cas général, pour voir si la répétition d'un facteur astral est la même de part et d'autre, il est clair que parmi les gens soi-disant « quelconques », il peut s'en trouver qui aient autant d'aptitude à la philosophie que beaucoup d'autres du cas spécial visé. Certains critiques diront alors qu'il fallait comparer aux « philosophes » non pas des gens quelconques mais des esprits « non-philosophes ». Seulement ce serait alors ici comparer une catégorie *spéciale* non aux individus *quelconques* de leur milieu (cas général) mais à une autre catégorie spéciale : celle des « non-philosophes », ce qui exigerait pour celle-ci une nouvelle sélection beaucoup plus compliquée que la première et, au fond, inutile. — Il est à croire, en effet, que si l'écart probant cherché, en était par là renforcé, ce serait dans une proportion insignifiante ; car, à supposer que 1 personne sur 100 prises au hasard dût être rangée parmi celles qui ont une aptitude spéciale pour la philosophie (proportion qui semble déjà dépasser la réalité), quel rôle pourrait bien avoir sur 1.000 cas les 10 qu'on aurait ainsi introduits ?

Cette considération s'applique également aux « gens célèbres » ainsi qu'à presque toutes les catégories humaines qu'on peut envisager. Et la simple logique des choses y mène d'ailleurs en partant des définitions. Car, de même que nous jugeons « petit » ou « grand » un homme sans le comparer pour cela à un géant ou à

un nain mais à la *taille moyenne* des individus d'un certain milieu, de même lorsque nous disons que « telle faculté correspond à tel facteur astral », nous entendons par là que ce facteur est plus fréquent chez ceux qui possèdent cette faculté que chez les *gens quelconques*. Or ces « gens quelconques », dans notre idée, sont ni plus ni moins ceux que l'*absence de choix* désigne, car autrement ils ne seraient pas des « gens quelconques » mais des individus sélectionnés d'une certaine façon.

En somme, l'erreur de donnée, qui a tant d'importance dans l'interprétation individuelle d'un ciel de naissance, n'a qu'un rôle négligeable le plus souvent dans une statistique atteignant quelques centaines de cas. *C'est ce qui donne une valeur si solide à l'astrologie scientifique pour établir ou vérifier ses lois.* Et retenons bien aussi que les *erreurs d'attribution*, dans le choix des cas retenus, ont exactement le même rôle vis-à-vis des résultats que les *erreurs de données*.

Cette considération va nous permettre de voir clair dans le problème suivant, qui est un des plus méconnus et des plus mal posés qui fut jamais.

III. Peut-on disqualifier *a priori* une statistique pour le caractère « trop général » ou « trop dissemblable » des cas retenus ? — Il est bien entendu que nous discutons toujours sur le domaine des statistiques et fréquences *comparées*, et qu'il s'agit d'une statistique faite pour obtenir une fréquence *spéciale* à comparer à la fréquence *générale* des cas quelconques, afin de révéler, si possible, une loi de correspondance, au cas où ces deux fréquences seraient trouvées *distinctes* entre elles, en tant que champs de variations.

Il est indispensable de ne pas perdre de vue cette définition au cours de l'exposé qui suit, sans quoi les malentendus ne peuvent que s'accumuler.

Posée, comme il est dit, à ceux qui n'auront pas eu l'occasion d'y réfléchir, la question en jeu — j'en suis à peu près sûr d'avance — apparaîtra plus ou moins vaine et n'évoquera aucune réponse raisonnée en dehors de celle-ci ou quelque'une de ses variantes : « une statistique n'est fondée qu'autant qu'elle porte sur des êtres ou des choses qui ont un caractère commun bien déterminé, s'il s'agit de mesurer la fréquence d'un indice de ce caractère ».

Ceux qui sont peu familiarisés avec les procédés statistiques de la *psychologie des caractères humains comparés entre eux*, m'ont souvent objecté et m'objecteront encore — probablement sans aucune discussion à l'appui — que certaines de mes statistiques roulent sur de prétendues *facultés distinctives* « trop générales » ou trop « dissemblables » pour être jugées valables de quelque manière.

C'est ainsi qu'on m'a objecté, lors de ma première statistique, que les esprits dit « supérieurs » présentaient trop de diversité pour faire l'objet d'une statistique fondée. On a prétendu aussi qu'il y avait trop de façons de devenir « célèbre » pour entreprendre une statistique sur la « célébrité » au sens général du mot ; que les esprits « philosophiques » étaient trop différents entre eux ou trop difficiles à distinguer des autres pour pouvoir constituer un groupement significatif ; que l'« intelligence » ne pouvait servir à constituer une statistique, à cause de l'infinité de façons d'être intelligent, — une certaine intelligence innée et développable pouvant d'ailleurs être attribuée à chaque homme, etc...

L'objection qui semble péremptoire pour quelques-uns, n'est pourtant pas de celles qui peuvent se trancher

en quatre lignes. Elle demande un peu de réflexion et surtout l'absence d'idée préconçue ; car, ainsi que nous allons le montrer, elle repose ni plus ni moins sur un malentendu fondé lui-même sur l'oubli des définitions des choses en jeu.

Malgré les réponses faites déjà à plusieurs reprises¹ à la question posée, — la première le fut en 1904² à propos de ma première statistique portant sur les esprits dits « supérieurs », — je voudrais mettre ici l'objection définitivement en lumière.

Je commence par noter que mon « choix » qu'on voudrait critiquer, dans un groupement statistique, ne préjuge rien sur les hypothèses qu'on est libre de faire à propos de la nature des facultés envisagées ; c'est le cas, par exemple, des esprits dits « supérieurs », c'est-à-dire doués d'une capacité intellectuelle supérieure à la moyenne. Le choix peut ici différer avec les statisticiens, mais il n'en disqualifie pas d'avance la statistique pour cela, si le résultat des fréquences prouve sa valeur. Je reviendrai à plusieurs reprises sur cet exemple, car il est un des meilleurs pour préciser les idées et éclairer la discussion.

Vous me dites que je n'ai pas le droit d' « assimiler » un littérateur génial à un grand savant, au point de vue des aptitudes innées qui peuvent les caractériser. Je le crois comme vous, bien que j'ignore, à vrai dire, la véritable origine de ces aptitudes innées, et que nul ne peut savoir *a priori* si elles ont un lien quelconque entre elles... je veux dire un même indice astral caractéristique pour ces deux sortes d'esprits « supérieurs ».

1. Voir entre autres ouvrages où la question fut traitée : la revue du *Déterminisme astral* ; *Preuves et bases de l'astrologie scientifique*, chap. II ; *L'influence astrale et les probabilités*, chap. IV ; *Entretiens sur l'astrologie* : « de la vérification des règles traditionnelles » ; *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie*, chap. III.

2. Revue du *Déterminisme astral* (numéro de mars).

De même, je ne saurais assimiler un peintre célèbre à un politicien connu. Seulement j'ai toujours le droit de grouper les peintres et les politiciens connus dans la catégorie des « gens célèbres », au même titre que j'ai le droit de réunir les littérateurs et savants de génie dans la catégorie des gens doués de « facultés supérieures » à titres divers mais à un degré qui les a distingués réellement du commun des hommes. Quel que soit, du reste, le sens qu'on attache aux « facultés supérieures », le fait d'en parler implique un groupement humain à envisager. Il reste, en somme, à savoir si un tel groupement comporte dans son ensemble des indices distinctifs malgré les erreurs d'appréciation ou autres qu'il renferme inévitablement. Or c'est là une chose que la statistique seule peut trancher — et elle est faite ici pour cela. — On ne saurait donc « disqualifier d'avance » la statistique; et, à vrai dire, si l'on voulait être bref, on pourrait s'en tenir là dans la discussion.

Mais je tiens à entrer dans quelques détails et précisions pour faire entrevoir les problèmes multiples que la question posée soulève et qui paraissent si peu connus encore.

J'aurais le droit, de la même façon que précédemment, de grouper sous le titre d'individus « malades » tous ceux qui sont en mauvaise santé, bien qu'il y ait une infinité de façons d'être « malade » (voire même malade du même genre de maladie); ce qui n'empêche pas d'entreprendre des statistiques comparées sur la maladie et la santé en général, et d'arriver, par exemple, en astrologie, à distinguer les individus doués de bonne santé de ceux prédisposés à la maladie en général.

Le reproche *a priori* de « dissemblance » des cas recueillis dans une statistique, ne saurait infirmer les résultats que j'ai pu trouver et qui sont indépendants de

toute hypothèse sur la nature des sujets envisagés. Ne perdons pas de vue les définitions et les buts :

Que s'agit-il, au fond, de prouver ici ? Il s'agit uniquement de savoir si telle *fréquence générale* de facteur astral, constatée dans les naissances d'individus *quelconques*, reste ou non la même dans une *catégorie spéciale d'individus groupés d'après une considération qu'on est toujours libre de choisir, quelque « générale » qu'elle soit.*

La « valeur » de cette considération ne peut donc être prouvée que d'après les résultats statistiques, comparés entre eux. Or, cette catégorie, je suis toujours libre de la composer d'avance comme je veux, sous l'une des rubriques « célébrités », « intelligences supérieures », etc... Et notons bien que ce groupement, je le répète, n'est qu'une façon de spécifier ma sélection mais n'implique aucune hypothèse ou opinion à admettre *a priori*. Libre à chacun, d'ailleurs, de diviser les célébrités en sous-catégories diverses telles que politiciens, peintres, architectes, écrivains, poètes, savants, etc... Cela ne change rien à la méthode ni au fond de la question traitée. Et n'oublions pas non plus que l'absolue homogénéité des cas concrets, retenus en statistique, est impossible ; elle serait même au fond contraire au principe de son emploi ; puisque cette homogénéité absolue supposerait des indices *communs à tous les cas* (et non une fréquence plus grande dans l'ensemble) ce qui rendrait inutile la multiplicité des cas pour dénombrer de tels indices. Cette circonstance ne peut se présenter que dans le domaine des choses abstraites : si je dis, par exemple, que tous les triangles ont une somme de leurs trois angles égale à 180° , point n'est besoin de faire une statistique de triangles pour l'admettre ; car cette propriété se démontre sur un triangle indépendamment de la diversité de ses formes ; elle se

déduit de la définition admise pour tout triangle : polygone à trois côtés rectilignes.

On pourrait objecter ici que, parmi les statistiques, il y a à considérer surtout celles qui peuvent rouler sur une considération amenant un *choix impersonnel* comme les statistiques relatives « aux cas de mort ». Je puis citer encore celle des « musiciens compositeurs » (que j'amorçai au début et que plusieurs statisticiens ont confirmée depuis) ; celle « d'hérédité », etc...

Ce sont évidemment ces statistiques à choix impersonnel qui sont les plus précieuses ; mais le principe de leur établissement et de leur emploi reste au fond le même pour les autres statistiques ; et rien ne prouve *a priori* que ces dernières soient sans valeur.

Lorsque je fais, par exemple, une statistique des « passages de Mars sur la position solaire de naissance », à propos de la « mort », j'envisage la « mort » non pas dans un sens général et abstrait mais dans son sens individuel et concret ; et il est bien évident qu'il y a une infinie diversité de morts, aussi nombreuse que les mourants, depuis que le monde existe. — Ce qui fait qu'en tant qu'indice cherché j'arriverai peut-être à une « plus grande fréquence » mais jamais à une communauté absolue pour tous les cas de mort. Néanmoins, j'ai affaire là à une statistique dont le choix est impersonnel, car l'événement de la « mort » ne saurait comporter d'équivoque.

Mais n'aurais-je pas le droit aussi de réunir sous le titre de « maladies » les états pathologiques les plus divers ? Et, de même, de grouper sous le titre général d'individus doués de « facultés supérieures », des êtres qui ne semblent pas doués comme tout le monde et qui sont très divers, tels que les inventeurs, les grands artistes, les grands savants, etc. ? Ce qui n'empêche pas de fragmenter ensuite la statistique comme on voudra.

relativement aux sous-catégories qu'on peut entrevoir et étudier afin de savoir si elles ont des indices de fréquences analogues parmi ceux que leur ensemble aura révélé.

Pourquoi le fait de trouver un même indice astral pour ces catégories partielles serait-il plus étonnant que celui d'attribuer la même faculté d'activité ou de courage à un bandit et à un saint ?

Vous me dites que la « célébrité » est un terme « trop général » pour lui trouver des indices astraux : mais qu'en savez-vous *a priori* ? J'ai déjà établi six indices qui prouvent précisément le contraire, non pas en étant communs à tous les gens célèbres (justement parce qu'il y a trop de diversité parmi eux) mais en se trouvant *plus fréquemment* chez eux que chez les gens non — célèbres, — ce qui prouve alors une correspondance astrale avec la célébrité en général. — Et si j'ai trouvé semblablement, dans cette voie, dix indices caractérisant le groupe d'individus que j'ai jugés mieux doués que les autres pour la « philosophie », au nom de quel principe rationnel attaquer le caractère « trop général » ou trop « dissemblable » des cas retenus, en tant que philosophes, dans cette statistique ? Ce serait ni plus ni moins faire commander l'hypothèse à la réalité, et nier *a priori* les résultats qui prouvent précisément la validité de mon choix, du moins dans son ensemble ; car il est très possible que certains groupes partiels jouent le rôle de « parasites » en face des résultats trouvés, ce qui, d'ailleurs, en les retranchant ne ferait que renforcer la valeur de ces derniers. Et cela, au même titre que l'élimination de l'eau dans un mélange liquide qui renferme de l'alcool à tant de degrés renforcera le degré en alcool du mélange envisagé. — Et réciproquement toute adjonction d'eau ou de liquide quelconque diminuera le degré sans pour cela supprimer l'alcool.

La statistique a cela de précieux qu'elle peut révéler des relations entre choses qui, *a priori*, ne semblent pas en comporter, et sans postuler aucune hypothèse.

Le reproche de « généralité » ou de « dissemblance » dans les cas retenus n'a pas plus sa raison d'être pour les « esprits supérieurs », que pour les « philosophes » ou pour les « gens célèbres » : toute la question est de savoir si la statistique *spéciale* donnera ou non les mêmes fréquences que la statistique *générale*. Or personne n'est en droit de l'affirmer *a priori*.

En subdivisant en plusieurs catégories le groupe des esprits dits « supérieurs », il est très possible — voire même probable — qu'on trouverait des écarts de fréquence différents avec chaque division; certains même de ces écarts pourraient être nuls (ce qui renforcerait la valeur des autres)... mais le fond du problème reste le même. Et il faut en outre songer, si l'on fragmentait trop l'analyse statistique, à la difficulté qu'on aurait vis-à-vis du « grand nombre » obligatoire. Car s'il est déjà difficile de recueillir plus de 300 naissances d'individus doués de « facultés supérieures variées », quel embarras n'aurions-nous pas pour trouver 300 poètes de génie ou 300 savants de marque?

Il resterait à savoir si la diminution du nombre de cas pourrait être ici compensée par un écart probant *plus grand* et par suite plus significatif.

L'objection relative au caractère « trop général » ou « trop dissemblable » n'a donc pas lieu d'être faite *a priori*, en tant que recherche scientifique, *s'il est prouvé que le choix des cas retenus aboutit à des écarts réels de fréquences; écarts qui n'existeraient pas si ce « choix » était complètement vain et se confondait par conséquent avec le cas général.*

Que ceux qui en doutent expliquent alors l'écart des fréquences trouvées (les statistiques étant valables d'après

le grand nombre, cela va de soi). On pourrait même dire d'après cela que l'objection se réduit à une pétition de principe quand elle est faite d'avance pour disqualifier la recherche.

On a toujours le droit, en effet, d'entreprendre la statistique *spéciale* qu'on veut, quitte à justifier ensuite, d'après le résultat, sa valeur *distinctive* d'ensemble vis-à-vis de la statistique du cas *général*. Car si une statistique spéciale est critiquée d'avance à juste titre comme ayant un caractère « trop général » ou trop « dissemblable » pour les cas recueillis, son seul écueil est de s'encombrer de cas parasites au point de se confondre sensiblement avec la statistique générale des « cas quelconques », c'est-à-dire de donner une fréquence semblable dans les deux cas et par suite de ne révéler aucune loi ; — ce qui sera un résultat comme un autre à enregistrer mais nullement une mystification.

Comme toujours, en matière de discussion scientifique, il faut aller droit au but et se rappeler que l'argument expérimental est la seule arme à admettre. Il faut donc exactement s'entendre sur ce qu'on veut dire et prouver : or le fait de m'objecter, à propos de 100 individus, je suppose, que j'ai classés en un seul groupe comme étant doués de « facultés supérieures », *qu'il s'en trouve 25 qui ne devraient pas y figurer*, ne saurait en rien infirmer ma statistique et la loi d'ensemble révélée par elle, à supposer même que la critique fût fondée. — Puisqu'en effet la distinction des fréquences a pu être faite malgré ces 25 erreurs d'attribution, ces erreurs auront simplement pour effet, nous l'avons vu, de rapprocher la fréquence *spéciale* de la fréquence *générale* à lui comparer. Et cela de la même façon que l'adjonction de 25 verres d'eau dans un fût d'alcool diminuera le degré alcoolique du

mélange et le rapprochera de zéro sans pour cela atteindre cette limite.

Si le lecteur nè saisit pas cette vérité essentielle de la méthode statistique, il lui est inutile de poursuivre la discussion.

D'autre part, si l'on prétend que la critique des 25 cas signalés porte à faux, rien ne prouve, il est vrai, que ces 25 cas concourent bien à l'*écart probant* des fréquences trouvés; mais l'important est qu'ils ne m'empêchent pas de le trouver. Et, si je le trouve, je pourrai toujours dire que les gens classés par moi comme doués de « facultés supérieures » — sans spécifier parmi eux une catégorie plutôt qu'une autre — présentent dans leur ensemble certains indices astraux *plus fréquemment* que les gens quelconques. Or c'est là toute la question en jeu.

Pour savoir, en outre, si les 25 cas suspects concourent ou non au caractère probant du résultat trouvé — c'est-à-dire ont des indices analogues, en tant que fréquence distinctive, à ceux des autres cas, — je n'aurai qu'un moyen qui sera de faire une deuxième statistique semblable à la première : s'ils y concourent, mon choix est justifié une seconde fois, et s'ils n'y concourent pas, la preuve astrologique (*écart probant*) s'en trouvera renforcée dans les 75 cas qui restent (abstraction faite, bien entendu, de la diminution du nombre des cas valables qui altère toujours un peu la validité de la statistique).

En dehors des erreurs de données, il n'existe aucun procédé autre que la statistique qui soit capable de démontrer qu'un groupe de cas est « parasite » ou non vis-à-vis du but visé.

Si l'on m'objectait, par exemple, que les 25 cas précédents correspondent à des gens simplement « intelligents », et que nous sommes tous plus ou moins

« intelligents » avec une intelligence développable, cela ferait rentrer simplement ces cas dans la *généralité* des gens quelconques, en admettant que les 25 personnes intelligentes en question n'aient pas pour caractère distinctif d'être « plus intelligentes » que la moyenne des gens quelconques.

On ne voit pas très bien, d'ailleurs, où l'on pourrait s'arrêter dans la critique de la « généralité » et de la « dissemblance » des cas, alors que la *statistique est justement faite pour la résoudre*. Et notons bien en même temps que cette critique poussée à l'extrême aboutirait à l'impossibilité de toute statistique (l'homogénéité absolue des cas concrets étant impossible), et par suite annulerait tout critère en science d'observation, à moins de fixer arbitrairement le degré d'homogénéité des cas à retenir.

Les erreurs et dissemblances de toutes sortes qu'on peut objecter dans le choix des cas recueillis ne peuvent donc infirmer la loi de relation trouvée entre les *indices* et la *faculté* plus ou moins générale qui a présidé au choix en question. Il y a là deux sortes de *faits* qu'il faut savoir concilier entre eux si l'on veut discuter clairement : le fait des *cas erronés* (jouant le rôle de parasites) et le fait d'un *écart de fréquences* constaté. Et il faut bien retenir, en statistique astrologique, que les *erreurs d'attribution* de la faculté envisagée ont exactement le même effet que les *erreurs de données* de naissance ; puisque les ciels de naissance qu'on introduit ainsi dans la statistique n'ont plus rien de distinctif, et rentrent alors dans le cas général des ciels de naissances quelconques, vis-à-vis de la considération psychologique qui a présidé à la sélection.

Le seul inconvénient, nous l'avons dit, que peuvent avoir ces ciels « parasites », c'est de *diminuer l'écart probant* de fréquence qu'on cherche, au même titre

qu'une portion de liquide quelconque versée dans un fût d'alcool diminue son degré.

Le reproche précédent de « généralité » ou de « dissemblance » des cas renferme en outre une certaine contradiction, à bien examiner la chose ; car le fait seul de parler d' « aptitude supérieure » — quelle que soit la définition à laquelle on s'arrête pour ce terme — suppose qu'on admet là une aptitude *distinctive plus ou moins générale* ; de même que le fait de parler de gens qui sont « intelligents » suppose aussi que ceux-là le sont plus que la moyenne, bien que tout le monde ait une certaine intelligence développable, variable à l'infini, et pas toujours facile à préciser.

Ce n'est qu'une question de « plus » ou de « moins ». Et, au fond, il est probable qu'il en est de même pour toutes les aptitudes humaines dont nous portons le germe plus ou moins développé et développable. Car on peut affirmer sans crainte qu'aucune faculté ne saurait comporter la même dose chez tous les hommes, en tant que prédisposition.

Toute dénomination de faculté et d'événements humains, visant l'inégalité des hommes entre eux (esprits supérieurs, célébrités, etc.) suppose évidemment qu'on peut envisager des groupements distincts concernant cette faculté ou cet événement ; elle justifie donc *a priori* toute recherche scientifique visant de tels groupements fondés sur cette inégalité présumée — quel que soit son caractère de généralité ou de dissemblance des cas retenus d'après la définition admise. — Et la question ici est uniquement de savoir si une loi naturelle préside ou non à ces distinctions qui parfois nous semblent arbitraires.

Il est toutefois une circonstance qui rendrait nulle la valeur des résultats statistiques trouvés : ce serait celle où les ciels de naissance auraient été *choisis*,

astronomiquement, exprès pour trouver des fréquences distinctives. Mais comme ce serait mettre en jeu uniquement une question de bonne foi vis-à-vis d'une expérience reproductible, il est inutile d'envisager le cas. Au reste, quand il s'agit non pas d'un seul indice mais de plusieurs indices conjugués dans la même statistique, on peut entrevoir la difficulté qu'il y aurait de faire un choix astronomique de ciels de naissance mettant en évidence une dizaine de facteurs, tous à *fréquences probantes*, comme j'en ai déjà donné plusieurs exemples.

En résumé, il n'y a jamais à traiter de « vaine », *a priori*, une statistique comme étant d'un caractère trop « général » ou « trop dissemblable » pour le choix des cas retenus. Tout au plus a-t-on le droit de douter provisoirement de sa portée, en faisant remarquer au statisticien « qu'il s'expose à ne trouver aucun *écart probant* de fréquences et à perdre ainsi son temps » — et ce sera tant pis pour lui. — Mais s'il trouve que cet écart est manifestement démontré, son choix statistique est justifié dans l'ensemble, en dépit de tout ce qu'on pourra objecter, — ses statistiques étant valables d'après le grand nombre, cela va de soi.

Le fait de disqualifier *a priori* une statistique comme étant « trop générale », celle des célébrités je suppose, équivaldrait à une négation gratuite en face de la relation cherchée — soit ici entre la célébrité et certains facteurs astraux. — Ce qui reviendrait à nier que les diverses catégories de gens célèbres puissent avoir quelque lien entre elles en tant qu'aptitude innée. Or une négation *a priori* ne peut être ici qu'une faute de méthode, — sinon une contradiction — puisque le but est de rechercher, par voie statistique, s'il y a relation ou non. Et nous avons montré ailleurs qu'aucune « relation naturelle » ne saurait être établie sous forme impersonnelle en dehors de cette voie.

La science qui nie *a priori* des relations au lieu d'en chercher trahit sa mission. Si, en effet, la science nous permet parfois d'affirmer qu'il existe des relations positives et démontrables entre deux catégories de choses, elle n'autorise jamais à décréter d'avance qu'il n'en existe pas.

A la question posée : « peut-on disqualifier *a priori* une statistique pour son caractère « *trop général* ou *trop dissemblable* des cas retenus », il faut donc répondre « non » sans hésiter ; parce que si la statistique est vaine, en tant que choix arbitraire ou erroné, elle se disqualifie toute seule d'après les fréquences obtenues.

Les statistiques comportent *tous les degrés de généralité* qu'on veut. Quand l'*homogénéité* des cas révèle la loi avec des fréquences plus distinctes — c'est-à-dire plus caractéristiques — la statistique, certes, n'en vaut que mieux ; mais le *grand nombre devient alors moins accessible*, puisqu'il vise une catégorie plus restreinte d'individus. Par contre, en devenant plus générale, la statistique a l'avantage du grand nombre possible.

C'est donc, en somme, au statisticien de choisir parmi les ressources qu'il a à sa portée. Mais il a toujours le droit de chercher des relations, même là où il semble ne pas en exister aux yeux des profanes ; car nous nous trompons souvent sur ce point, de même que nous imaginons souvent des relations là où il n'en existe pas de contrôlables. Et l'analyse statistique a révélé déjà beaucoup de relations qu'il eût été presque impossible de soupçonner sans elle.

Le grand avantage de la méthode statistique, en science d'observation, est de pouvoir révéler certaines lois sous forme impersonnelle et reproductible, sans hypothèse préconçue.

IV. De la valeur comparative des statistiques entre elles. — La discussion qui précède s'applique intégralement à n'importe quel groupement humain qu'on serait tenté de juger *a priori* « illusoire » comme choix d'individus classés d'après un caractère « trop général » ou « trop dissemblable » (gens célèbres, esprits supérieurs, philosophes, etc.). Mais il ne faudrait pas conclure de là à l'égalité de valeur de toutes les statistiques en tant que démonstration impersonnelle d'une loi.

Le fait, par exemple, de soumettre à une statistique des individus soi-disant doués de « facultés supérieures » implique — nous l'avons déjà signalé — une sélection qui peut varier avec le statisticien. Chacun a, en effet, sa façon d'apprécier la « supériorité d'esprit » ; et, dans cette voie de recherches, cent noms réunis par un statisticien pourront différer sensiblement de cent choisis par un autre, en tant qu'homogénéité et signification psychologiques.

On peut en constater un exemple dans les 123 noms qui avaient servis de base à ma première statistique et dont la liste figure dans *Preuves et bases de l'astrologie scientifique* (chap. II).

Si on les compare aux cent personnalités groupées par H. Selva, qui avait repris mon étude sous la dénomination d' « individus caractérisés par la puissance intellectuelle » — ou ailleurs d' « intelligences supérieures »¹, — il sera facile de s'assurer que pas mal d'individus sont communs aux deux listes, mais qu'un assez grand nombre aussi sont distincts ; et qu'un *choix* un peu différent a présidé aux deux sélections.

Ainsi M. Selva déclare avoir éliminé de sa liste tous les « artistes non écrivains » — ce qui est son droit, — alors que j'en ai admis une vingtaine (sculpteurs, mu-

1. Voir la revue du *Déterminisme astral*, numéro de mai 1905.

siciens, peintres ou autres) aussi dignes, à mon avis, d'être classés parmi les « esprits supérieurs » que les savants ou les philosophes. — C'est là affaire d'appréciation personnelle.

Mais il résulte de là que les conclusions diffèrent un peu, en tant que *loi de correspondance psychologique*, puisque chacun parle ici son langage. Ce qui ne veut pas dire que ce « langage » soit vain et que les conclusions soient fausses, mais que chaque statisticien doit bien définir le choix qui a présidé à sa sélection.

Toutefois, en tant que preuve astrologique, l'important est encore moins de préciser le *sens psychologique* de la faculté étudiée que de constater l'*écart probant* des fréquences qui prouve une loi entre certains indices astraux et la faculté attribuée aux personnalités retenues.

Le principal ici est que le choix ne soit pas *fantaisiste*. Il est vrai qu'au cas où il le serait entièrement, le statisticien n'aurait d'autre mécompte que de constater l'absence d'écart probant, avec le grand nombre — ce qui annulerait toute loi cherchée. — Car il est bien évident qu'un choix, d'une « fantaisie absolue » équivaudrait à une *absence de choix*, ce qui serait rentrer tous les cas dans la catégorie des *cas quelconques*.

Dans la pratique de l'interprétation, en astrologie scientifique, nous nous trouvons donc en présence de *deux sortes de correspondances astrales*, ayant trait respectivement à *deux sortes de statistiques* :

1° Les statistiques qui comportent dans les cas retenus un *choix rigoureusement impersonnel et précis*, comme par exemple celles de l'« hérédité astrale », celles des passages de Mars ou de Saturne sur la position solaire de naissance au moment de la mort », celles des « musiciens compositeurs », etc.

Là, sauf erreurs de données (insignifiantes d'ailleurs

pour des résultats fondés sur un nombre de cas suffisant) il n'y a pas d'objection valable qui tienne contre l'homogénéité physiologique ou psychologique des cas retenus.

2° Les statistiques qui comportent *un choix plus ou moins personnel*, c'est-à-dire qui se fondent en partie sur la manière, spéciale à chacun de nous, de définir les caractères humains et de les classer.

Là, les indices astraux et leurs fréquences peuvent alors varier d'un statisticien à l'autre; mais une loi trouvée n'en reste pas moins précieuse si les statistiques ont été conduites avec correction et impartialité.

Au reste, la critique d'imprécision qu'on pourrait faire, en astrologie, à ces dernières sortes de correspondances, s'étendrait aussi bien à n'importe quel autre domaine psychologique.

On a toujours intérêt, en science, à se baser sur le *précis*; mais *l'imprécis* n'est pas toujours à rejeter, surtout quand on peut parfaire sa mise au point et arriver ainsi à le rendre de plus en plus « précis ».

Dans l'application de la *psychologie astrale*, c'est probablement à ces dernières sortes de correspondances que l'astrologie scientifique aura affaire le plus souvent dans l'avenir. Et cela, en vertu même de l'imperfection du langage qui nous sert à exprimer l'inégalité originelle des hommes entre eux, non seulement en tant qu'*aptitudes* innées mais en tant que *faits* sociaux.

Ainsi la *criminalité*, sur laquelle j'ai fait (ainsi que d'autres chercheurs) des statistiques, montre bien certains indices généraux indiqués par les astres. Et pourtant que de criminels différents comme prédisposition innée, comme mobile du crime, et comme circonstances de toutes sortes!...

En outre, il serait arbitraire de vouloir discerner *a priori* les statistiques valables des statistiques non

valables ; car à partir de quel degré d'*homogénéité psychologique ou physiologique* les tiendrait-on pour admissibles ?

Comme le « langage astral » employé repose sur des données beaucoup plus précises que celles du « langage psychologique courant », ce dernier a par là le moyen de se perfectionner. Il peut même tendre, en certains cas, à des jugements comportant une *vérification impersonnelle*.

Tel est le cas, par exemple, où l'on retrouve l'*heure* de la naissance d'un individu d'après certaines facultés qu'on lui a attribuées, ce qui permet ainsi de compléter sa carte céleste de naissance et de conclure à la justesse d'un jugement porté (si les réussites sont répétées de façon à ne laisser aucun doute sur leur cause).

1. Voir *Langage astral* (exemple de Vacher.)

CHAPITRE X

APPLICATIONS DIVERSES

I. Le fait divinatoire et le fait astrologique. — Les applications de l'astrologie fondée sur la méthode statistique sont multiples. La première de toutes est assurément celle qui permet de *définir* et de *vérifier*, sous forme impersonnelle, le « fait astrologique » qu'on avait jusqu'à nos jours universellement confondu avec le « fait divinatoire ».

Or ici le fait « divinatoire », c'est-à-dire le fait de constater une *coïncidence* entre un *événement humain* et un *diagnostic ou pronostic astrologique* ne conduit à aucune démonstration valable, puisqu'il reste toujours à prouver que l'événement constaté est bien dû à la cause supposée (ce qui est si souvent contestable). Tandis que le fait de démontrer un *écart manifeste de fréquence* d'un même facteur astral entre deux catégories d'individus (d'après leurs ciels de naissance) est indépendant de l'intuition et de l'habileté de l'opérateur ; car ce fait-là n'a rien d'occulte ; il s'appuie uniquement sur le principe général de la loi de relation.

Le progrès de la métapsychique nous a appris qu'un assez grand nombre de *clairvoyants* (dans le présent, le passé, ou l'avenir) exercent leur facultés spéciales sans que personne en connaisse la source¹. Bien plus, s'ils ont

1. Voir *Les rapports entre l'astrologie et la métapsychique*, parag. II.

quelques notions d'astrologie en sachant parler son langage, ils arrivent à exprimer leur intuition dans ce langage ; et ils pourraient tout aussi bien vaticiner dans le jargon de la chiromancie, de la graphologie, de la cartomancie ou de tout autre mode de divination, sans nous prouver pour cela la source réelle de leur clairvoyance.

L'astrologie divinatoire et arbitraire comporte, du reste, un nombre tel de facteurs que l'intuition d'un clairvoyant peut toujours se canaliser à travers le langage astral. Et une réussite, alors, ne prouvera rien, si ce n'est le « fait divinatoire » possible, mais nullement le fait qu'il existe une *correspondance entre l'homme et son ciel de naissance*, ce qui est le nœud de la question sur lequel on ne saurait trop insister.

L'illusion, sous ce rapport, due au « fait divinatoire » s'étend naturellement à la *comparaison des méthodes*. Beaucoup s'imaginent posséder une méthode d'interprétation juste et préférable à une autre sous l'unique prétexte que cette interprétation a été jugée par eux exacte.

Or, en admettant même cette « exactitude », vous ne sauriez conclure au bien-fondé de la méthode, pas plus qu'à la supériorité de telle méthode sur telle autre, tant que vous ne sortirez pas de l'observation des *réussites* et des *insuccès*.

Car si sur 100 expériences, je suppose, vous avez enregistré 80 réussites avec une certaine méthode et qu'un autre opérateur n'a pu en obtenir que 50 avec la sienne, il n'y aura aucune conclusion scientifique à formuler tant que vous n'aurez pas su démêler les *sources de divination* qui sont en jeu. Or ce n'est que les statistiques et fréquences comparées qui peuvent nous renseigner là-dessus en nous éclairant sur la valeur même des correspondances astrales qu'on invoque.

Lorsqu'on vient me dire, par exemple, que l'astrologie cabalistique ou onomantique a pu fournir une interprétation « d'accord » avec l'astrologie scientifique, cela ne m'éclaire en aucune façon sur la valeur du procédé, — en admettant même l'« accord » en question comme indiscutable. — A supposer, en outre, que le *même* opérateur puisse tour à tour employer deux systèmes différents pour en comparer les résultats, nous ne savons pas, en réalité, si la différence de ces résultats est due seulement à la différence des méthodes. Car, outre qu'il est très difficile pour cet opérateur de faire abstraction complète des principes et de la méthode qu'il a coutume de suivre et d'en adopter provisoirement d'étrangers (sur lesquels alors son jugement ne saurait être éduqué) rien ne prouve que son intuition divinatoire ne varie pas, dans une certaine mesure, indépendamment de la valeur des sources qu'il prétend invoquer.

Il est toutefois un cas où la *comparaison des règles* peut se justifier d'après une *statistique de réussites* dans leur emploi : c'est le cas d'un événement humain bien net (comme la mort) dont on note isolément la coïncidence avec tel facteur astral envisagé. Mais il ne s'agit plus là de réussite dans l'interprétation : il s'agit ni plus ni moins de l'établissement ou de la vérification d'une loi de détail, ce qui nous fait retomber dans la méthode scientifique préconisée.

Une *statistique de réussites et d'insuccès*, en interprétation, n'est pas pour cela à condamner systématiquement quand il s'agit d'étude personnelle pour se convaincre ; et surtout quand on fait jouer son intuition sur des règles déjà établies d'après les statistiques et fréquences calculées.

Mais dès qu'on vise l'impartialité scientifique dans la démonstration, le jeu des probabilités comparées devient

obligatoire pour établir les règles sur lesquelles on doit s'appuyer.

Autre chose est de démontrer la loi, autre chose est de s'en servir ; autre chose est le « fait astrologique », autre chose est le « fait divinatoire ».

C'est, en somme, l'éternelle confusion entre ces deux faits qui a oblitéré l'astrologie comme beaucoup d'autres questions, et qui a conduit à justifier en apparence une foule de correspondances arbitraires, et de là à vaticiner en dehors de toute loi scientifique¹. Car, encore une fois, la vérité de la science ne saurait dépendre de l'habileté de son interprète, surtout quand les sources de cette habileté ne nous sont pas connues. Et ce qui tend bien à le prouver, c'est le cas, assez souvent rencontré en astrologie, de données fausses aboutissant à une interprétation juste !

Mais tout cela semble avoir peu de poids aux yeux de la plupart des tireurs d'horoscopes : les définitions exactes, les principes fondamentaux, la méthode logique, la preuve scientifique... tout cela leur apparaît secondaire sinon du temps perdu ! Ce qui compte pour eux, c'est d'énoncer des règles en aussi grand nombre que possible en vue de l'interprétation, — peu importe que ces règles soient vraies ou fausses, car il est toujours facile, vu leur grand nombre, de les faire « coller » plus ou moins bien.

Il ne faut donc pas s'étonner du gâchis des idées où les astrologues *antiscientifiques* se débattent, et du scepticisme qu'ils provoquent dans le monde savant. Quand je dis astrologues « antiscientifiques », il faut s'entendre : je veux dire ceux qui se « déroberent à la discussion scientifique », mais nullement ceux qui se déclarent d'avance « ennemis de la science », pour la bonne

1. *Les objections contre l'astrologie*, chap. XIII, parag. 3.

raison que ces derniers n'existent pas (à moins de fausser la signification des mots).

Tous, en effet, se réclament plus ou moins de la science, en dépit des erreurs qu'ils commettent contre elle, ce qui a engendré une confusion telle que le « bon sens expérimental » est devenu ici la seule planche de salut, en admettant toutefois qu'on consente à définir et à préciser ce « bon sens » en le prolongeant aussi loin qu'il est possible. C'est en cela du reste que consiste le *progrès* réel d'une science. Et sur cette question du « progrès », en astrologie, on est aussi peu d'accord, semble-t-il, que sur son bien-fondé. Parce qu'on oublie toujours que le *sens critique*, qui doit relier les faits, importe autant, en science, que les faits eux-mêmes. Je ne reviens pas sur la discussion engagée à ce propos dans *L'influence astrale et les probabilités* (chap. XIII et XIV).

Avant d'avoir mis au point la méthode statistique, j'avoue avoir erré assez longtemps sur la nature du « fait astrologique », je veux dire sur la façon de le définir et de le démontrer. J'avais préconisé en effet, au début, la *multiplicité des expériences* et la constatation des *réussites* pour prouver une loi, ce qu'on a coutume de faire non seulement dans la plupart des sciences divinatoires mais même dans la médecine.

Ce n'est que depuis l'introduction des statistiques et probabilités que j'ai pu assimiler, en tant que principe et méthode, la définition et la preuve du « fait astrologique » à celles du fait scientifique en toute science d'observation. Dès lors l'astrologie devient une *science réelle et autonome de relations démontrables*, et son application une *science de conjectures* fondées sur ces relations, c'est-à-dire sur la convergence de facteurs donnant une résultante à apprécier. Quant aux vaticinations occultes qui la concernent, jamais personne n'a encore

exposé la plus petite loi les justifiant. Et si une telle loi pouvait être établie au nom du bon sens, elle rentrerait, par cela même, dans le domaine de l'astrologie scientifique.

N'oublions pas qu' « au manque de bon sens, aucune école ne peut suppléer », et qu'aucune science ne saurait exister sans le « bon sens ».

II. La mensuration en psychologie astrale. — Outre les règles de correspondances astrales que la méthode statistique permet d'établir et de vérifier, un grand nombre de problèmes qu'elle éclaire ne sauraient être mis au point sans faire appel aux données astrologiques.

Nous voulons en donner quelque idée, à propos de la biologie et de la psychologie dans les deux paragraphes qui suivent.

Une question très importante en psychologie est celle de la *mesure de nos facultés innées*. Et l'on sait combien la possibilité d'une telle mensuration a été controversée dans la psychologie moderne.

Jusqu'à nos jours, on peut dire que le jugement relatif à *l'intelligence* est resté uniquement *subjectif* — autant dire vague et insignifiant. — Or, l'astrologie offre, précisément, au moyen des statistiques et fréquences, une méthode *objective* et analytique qui fait rentrer la psychologie dans les autres sciences d'observation, d'après les relations positives qui justifient les lois astrales.

Je sais que beaucoup ici se déroberont avec des lieux communs en prétendant « qu'il y a des choses qu'on ne saurait mettre en équation ; que les chiffres tuent l'intuition et le sentiment, et par suite le jugement ; que l'astronomie est faite pour rompre le charme religieux qu'on peut éprouver en face d'une belle nuit

étoilée; et qu'il faut être un *polytechnicien* pour songer à soumettre au calcul les hommes comme les choses!... » Bref que « la *précision mathématique* est une chimère, du moins en psychologie, parce que la psychologie est une *synthèse* et non une *analyse* », comme si « synthèse » et « analyse » devaient être opposées l'une à l'autre, et qu'une synthèse pouvait valoir quelque chose chez celui qui se dérobe à l'analyse!

Que l'on rencontre ce travers-là chez les artistes et les littérateurs, passe encore. Mais il est inconcevable que l'homme de science qui se pique d'impartialité positive et de droiture de jugement se laisse aller à de pareilles divagations, ce qui revient à nier toute philosophie de la mensuration.

Il ne faut pas oublier, à ce sujet, l'étymologie du mot « mensuration » (*mens*, esprit) qui est la même que celle de notre mécanisme « mental ». C'est donc le propre de l'esprit de *mesurer* pour savoir apprécier.

Or, notons bien qu'il en est de la « précision » comme de la « logique » : ceux qui la raillent ou qui la redoutent sont invariablement ceux qui ne se sentent pas capables de s'en servir couramment; mais dès qu'ils en trouvent une à leur portée, ils s'y raccrochent avec plus de conviction encore que les autres. *Et l'on n'a d'ailleurs jamais vu encore personne mépriser une « précision » ou une « logique » capable de lui donner raison.*

Ce qui fait la valeur de la précision mathématique, en science, c'est qu'il n'y a qu'une précision meilleure et *plus mathématique* encore qui peut lui donner tort.

Rien ne saurait donc être plus impartial qu'elle, quand elle ne sert surtout qu'à préciser le bon sens expérimental.

Quant à la mathématique qui intervient pour compliquer les choses sans les éclairer, elle ne mérite pas

plus confiance que l'obscurité et l'imprécision systématiques.

Ceux qui ne croient ici qu'à « l'introspection » pour s'éclairer sur la connaissance de nous-mêmes feraient bien de réfléchir aux données expérimentales et objectives que l'astrologie fournit.

Puisque le *caractère* et la *destinée* de l'homme sont, en effet, spécifiés en partie d'après l'aspect des astres à la naissance, ce caractère et cette destinée comportent une certaine « mensuration » par le fait même du langage employé. Et cela, en vertu du principe de toute mensuration qui n'est autre chose qu'une relation établie entre telle chose à mesurer et telle échelle de *mesure mathématique choisie*. La précision dans la mesure peut comporter tous les degrés, mais le principe sur lequel elle repose reste le même.

Si, par exemple, comme je l'ai montré, au moyen de statistiques¹, l'*aptitude à la philosophie* a, pour indices astraux déjà connus, dix éléments (tels que la conjonction de la Lune avec Mercure, la conjonction de Mercure avec l'horizon, etc.), il en résulte nécessairement une certaine possibilité de « mesurer » cette aptitude chez l'homme, d'après son ciel de naissance; et en tout cas de distinguer déjà sans ambiguïté un esprit très philosophique de celui qui est l'opposé, — ce qui est une mesure encore.

On entrevoit par là la portée positive que comporte l'astrologie, non seulement en tant qu'étude relative au devenir humain, mais en tant que psychologie comparée, pratique et mesurable, des aptitudes de chacun de nous.

S'il est une science qui éclaire sur la connaissance de soi-même, c'est bien celle-là, du moins en tant que

1. *Essai de psychologie astrale.*

connaissance de notre *moi inné* et du champ des *possibilités de son devenir individuel*.

Outre ce mode de mensuration, l'astrologie nous fournit un procédé impersonnel de contrôle pour nos jugements; car si tel aspect astral correspond à telle faculté, inversement telle faculté constatée chez un individu pourra faire supposer tel aspect d'astre à trouver dans son ciel de naissance. On peut ainsi résoudre le « problème inverse » de l'astrologie¹ sous forme variée : par exemple, comme je l'ai indiqué précédemment, étant donné une *journée* de naissance d'un individu connu, trouver l'*heure* à laquelle il a dû naître, d'après certaines aptitudes typiques qu'on lui attribue, une intelligence très capable, par exemple.

Si, d'après la faculté attribuée, je désigne une heure juste et qu'un autre juge, en appréciant autrement ce caractère, indique une heure fautive, n'aurai-je pas le droit de dire (dans une certaine limite, cela va de soi) que « mon jugement aura été *plus juste* que le sien » ? On voit par là l'appui impersonnel que procure la psychologie astrale, du moins en tant que mode d'éducation de notre jugement; et cela par le fait même du langage astral employé.

Il va sans dire qu'un cas isolé de réussite (et même plusieurs) ne saurait suffire; car là, comme partout ailleurs, en science, « la *fin* ne justifie les *moyens* » que si nous pouvons prouver qu'elle est bien *due à ces moyens*, ce qui revient à savoir faire la distinction entre la coïncidence fortuite et la loi. Or, la supputation des chances fondées sur les fréquences expérimentales issues de statistiques valables, permet, seule, de résoudre la question. Et les réussites du genre de la précédente ont déjà été enregistrées de divers côtés,

1. Voir *Preuves et bases de l'astrologie scientifique*.

et en nombre tel, qu'aucun doute ne subsiste pour celui qui a pratiqué la chose.

Autre exemple : quand je dis que « certains aspects d'astres sont, d'une façon manifeste, *plus souvent semblables* entre parents proches qu'entre gens sans parenté » (loi d'hérédité astrale), j'ai là non seulement une preuve de l'hérédité et de l'astrologie, mais un mode de mensuration partielle qui s'applique à l'hérédité.

III. De l'hérédité des facultés acquises et innées. — La possibilité de « mesurer » en parlant des statistiques trouve à nouveau une application dans un problème psychologique qui fut, et reste encore, un des plus controversés : je veux parler de l'hérédité des facultés acquises. Comme les similitudes astrales entre ciels de naissance de parents portent autant sur les significateurs de *destinée* que sur ceux du *caractère*, j'ai là un moyen non pas de résoudre rigoureusement mais d'éclairer un peu le fameux problème de l'hérédité des facultés acquises, question qui fut toujours mal posée, faute de savoir distinguer ces facultés acquises de celles qui sont innées.

Au dire, en effet, de la plupart des savants, les facultés innées seraient seules héréditaires, tandis que les facultés acquises ne sauraient l'être. Seulement l'essentiel ici serait d'abord de savoir faire la distinction nette de ce qui est réellement « acquis » et de bien s'entendre sur ce dernier mot, — je ne m'occupe ici que des facultés *humaines*, — et sur ce point la psychologie officielle aurait beaucoup à apprendre de l'astrologie.

L'astrologie, en effet, permet non seulement de mieux poser la question, mais de l'éclairer sous un jour qui peut nous faire éviter pas mal d'erreurs et de malentendus.

Comme toute faculté soi-disant « acquise » revient en

somme à une faculté « innée » développée d'une certaine façon et avec plus ou moins d'intensité (les astres intervenant dans notre évolution comme dans nos aptitudes natives), la distinction précédente se réduit d'ordinaire à un malentendu provenant de définitions vagues ou défectueuses. Si les parents, en effet, peuvent transmettre (et transmettent même sûrement dans une certaine mesure) les aptitudes innées qu'ils possèdent, on conçoit assez bien que *le germe de cette innéité soit transmis en proportion du développement qui a pu lui être donné avant l'acte de la génération.*

Et même cette dernière hypothèse est superflue pour admettre la transmission des facultés prétendues « acquises » — et qui renferment toujours une part d'« inné ». — Car, du moment que les aptitudes natives ainsi que leur *potentiel d'évolution* sont transmissibles (loi d'hérédité astrale), leur manifestation variée sous forme de facultés « acquises » peut se renouveler chez les descendants en sautant ou non des générations, et suivant les circonstances — nécessaires ou contingentes — les plus diverses qui peuvent intervenir et que nous ne saurions préciser toutes.¹

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les astres gouvernent en partie non seulement nos *aptitudes* proprement dites mais leur *évolution* ici-bas, suivant des facteurs de *destinée* qui sont « héréditaires » au même titre que le sont les facteurs du *caractère inné* proprement dit. — Du moins c'est ce qui est le plus conforme aux faits d'hérédité astrale.

En résumé, nous portons des aptitudes de toutes sortes qui peuvent soit rester latentes plus ou moins longtemps, soit se canaliser de mille façons; ou encore, après avoir sauté plusieurs générations, réapparaître soudain chez les enfants nés sous un ciel capable de leur donner essor.

C'est à propos de ce dernier phénomène du « saut atavique » que Darwin avait déclaré que « la science n'expliquerait jamais cette bizarrerie de la nature », alors que l'astrologie en rend compte assez rationnellement.

Quant à vouloir postuler une distinction absolument nette entre ce qui est « inné » et ce qui est « acquis », en fait d'événement humain constaté, c'est là l'illusion d'une psychologie primaire que la science astrologique apprend à rectifier. Car, en réalité, il y a dans presque tous nos actes humains, sinon dans tous, un mélange d'inné et d'acquis. Et il serait aussi vain de prétendre montrer un acte d'*acquis pur* ou d'*hérédité pure* que de chercher, dans nos événements humains, un acte de *liberté pure* indépendant des lois en vertu desquelles nous vivons ici-bas. — Ce qui ne doit pas empêcher d'admettre la « liberté », puisqu'un facteur psychologique peut être vrai sans qu'il soit *isolable*; et il peut avoir un rôle modificateur plus ou moins grand pour nous.

Il est donc impossible d'*isoler chez un homme une « faculté acquise »* pour venir nous affirmer son caractère héréditaire ou non vis-à-vis de son enfant.

Sur ce chapitre de l'hérédité, l'astrologie nous fournit des données *nouvelles*¹, appelées assurément à développer et à rectifier celles qu'on a recueillies depuis un quart de siècle sur la question. Et celui qui inclinerait, à ce propos, vers le déterminisme absolu commettrait une erreur aussi grave que celui qui nierait toute innéité de nos facultés. — S'il y a une innéité irréfutable, c'est

1. Voir principalement les ouvrages suivants, dans l'ordre chronologique, qui ont traité spécialement l'hérédité astrale : *Étude nouvelle sur l'hérédité* (1903); *Le calcul des probabilités appliqué à l'astrologie* (1914); *La loi d'hérédité astrale* (1919); *L'influence astrale et les probabilités* (1924.)

bien celle qui est révélée par *les ressemblances astro-héréditaires des naissances entre parents*.

En réalité l'« acquis » n'est autre chose que l'« inné » canalisé d'une certaine façon due à la fois à notre puissance d'évolution, à notre volonté et aux circonstances les plus diverses. — Inutile d'ailleurs de forger des mots nouveaux pour exprimer ces choses.

Tel individu, par exemple, prédisposé à tel genre de maladie par atavisme, peut éviter celle-là avec une conduite et un régime appropriés.

Transmettra-t-il le germe à ses enfants de la *même façon* que si, avant son mariage, sa conduite désordonnée avait fait éclater sous forme manifestée (et « acquise » selon le dire de quelques-uns) l'état pathologique qu'il couvait ? Je ne le pense pas.

De même si celui, que rien ne semble prédisposer à une maladie contagieuse est atteint de celle-là à la suite d'imprudence, il peut transmettre le mal à ses enfants. Transmission de faculté « acquise » diront les uns.

Je crois qu'il est plus conforme à la vérité de dire ici : transmission d'une aptitude (de caractère ou de destinée) rendue plus efficace par l'imprudence ou l'inconduite de celui qui a développé en lui le germe morbide avant de le donner.

On pourrait répéter le même raisonnement non seulement pour toute autre faculté physique, bonne ou mauvaise, mais encore pour beaucoup de facultés intellectuelles ou intuitives que nous jugeons trop facilement distinctes des prédispositions innées.

Le pivot, en somme, de toute la question est la distinction entre ce qui est inné et ce qui ne l'est pas. Distinction d'autant plus délicate qu'elle a trait à deux catégories de facteurs toujours liés entre eux dans n'importe quel événement humain, mais qu'une certaine mensuration peut arriver à éclairer.

La grande valeur de l'astrologie, en tant qu'indices de correspondance, n'est pas seulement dans la *prévision* de ses indices, mais aussi dans la *précision de son langage* — en dépit des erreurs de données qui rendent souvent suspectes ses applications aux cas particuliers. — Qu'y a-t-il de plus net, en effet, qu'un « aspect astral » noté d'après une approximation convenue? Il serait difficile en chiromancie, en physiognomonie ou en graphologie de trouver une base mathématique aussi précise. Dans la psychologie comparée des caractères humains entre eux, je ne puis trouver d'étude comportant un fondement plus impersonnel et une mensuration plus sûre. C'est ce qui fait que la statistique est applicable ici avec rigueur.

En astrologie scientifique les deux termes de la relation visée étant, en effet, les *aspects célestes* et les *événements humains*, si l'on choisit parmi ces derniers ceux qui comportent une précision aussi indiscutable que les premiers, comme la *mort*, je suppose, on voit que le problème astrologique, au milieu de toutes les correspondances qui sont son objet, peut en choisir quelques-unes de *rigoureusement vérifiables* — ce qui est l'essentiel pour le fondement d'une science. — Or, pour le moment, c'est ce qui importe le plus en fait d'astrologie. Quand tous les savants auront reconnu son bien-fondé, le reste ira tout seul.

CHAPITRE XI

CONCLUSION

Toutes les remarques que j'ai exposées touchant la méthodologie en statistique apparaîtront à la réflexion d'une évidence telle que je crois impossible qu'on leur réplique par autre chose que des faux-fuyants ; ou bien — ce qui est fréquent — on se bornera à avancer sans discussion les objections mêmes auxquelles j'ai répondu.

Ce dernier procédé est assez courant dans le domaine critique, de la part de ceux qui veulent traiter une question sans l'avoir étudiée : en passant sous silence la réfutation déjà faite des objections qu'on avance, on donne à croire aux profanes qu'elle n'a aucune importance et qu'on est en droit de maintenir ces objections comme si de rien n'était. Mais tous les lecteurs, heureusement, ne sont pas des naïfs qui sont dupes de ce genre de critique surannée.

La statistique a cela de particulier qu'elle mène à des *contrastes*, et à des *évidences* par conséquent. Or, vis-à-vis des gens à préjugés, l'« évidence » irrite toujours beaucoup plus qu'elle ne convainc.

Laissons-les donc « s'irriter » si bon leur semble, en attendant que la conviction s'impose naturellement à eux — ou à leurs successeurs...

Je n'ai d'ailleurs jamais rencontré quelqu'un qui consentît à réfuter au grand jour une des questions posées dans ce livre. Et, malgré l'incompréhension

hostile qu'on leur oppose encore, je constate que ces idées sont bel et bien en marche, et que ceux qui les appliquent ne songent même plus à en discuter la valeur et la portée dès qu'ils les ont comprises, tant elles leur semblent classiques (ce qui est bon signe en tant que valeur se rattachant au bon sens).

C'est en Allemagne surtout — et depuis la guerre — que ces idées ont fait leur chemin. Les livres sur l'astrologie scientifique se multiplient sans cesse dans ce pays depuis quelques années¹.

Au surplus, je reste toujours prêt à faire bon accueil à n'importe quelle objection fondée qu'on voudra avancer touchant ce que j'ai exposé.

Car j'estime qu'en science on ne saurait jamais « se compromettre » en cherchant avec probité la vérité au grand jour et en jouant franc jeu avec elle.

On ne peut donc m'accuser ici d'aveuglement et de parti pris.

Et notons qu'en science une controverse sérieuse n'est jamais vaine ; elle remue des idées et force à y réfléchir ; et elle apporte même toujours quelque lumière si elle est faite avec précision et bonne foi.

Quant à ceux qui préfèrent ne pas raisonner, qu'ils gardent leur opinion pour eux, c'est leur affaire ; mais qu'ils ne prétendent pas critiquer celle des autres et persuader ceux qui cherchent la vérité.

P. C. 1929.

1. Voir mon « Index bibliographique d'astrologie scientifique » (*Langage astral*, 3^e édit.).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. — De la statistique en général. Son rôle dans la science.	1
CHAPITRE PREMIER. — Origine de l'introduction des statistiques en astrologie.	15
CHAPITRE II. — Les premiers exposés publiés sur les statistiques en astrologie	27
CHAPITRE III. — Le bon sens expérimental et la méthode statistique.	31
CHAPITRE IV. — Etablissement général d'une statistique . .	45
I. — <i>But</i>	45
II. — <i>Choix des éléments et facteurs astrologiques.</i> . .	45
III. — <i>Les trois sortes de statistiques.</i>	46
IV. — <i>Les deux voies de recherches</i>	48
CHAPITRE V. — Conditions générales de validité des statistiques.	50
I. — <i>Le grand nombre</i>	50
II. — <i>Homogénéité des statistiques</i>	54
III. — <i>Impartialité du choix</i>	55
CHAPITRE VI. — Statistique des similitudes d'éléments deux à deux.	57
CHAPITRE VII. — De la totalisation des fréquences conjuguées dans une même statistique	59
CHAPITRE VIII. — De l'introduction des formules d'écart probable.	60

CHAPITRE IX. — Objections et discussions diverses sur les statistiques.	66
I. — <i>Objection de la statistique réciproque.</i>	66
II. — <i>Du rôle des erreurs dans les cas retenus.</i>	74
III. — <i>Peut-on disqualifier a priori une statistique pour le caractère « trop général » ou « trop dissemblable » des cas retenus ?</i>	78
IV. — <i>De la valeur comparative des statistiques entre elles.</i>	92
CHAPITRE X. — Applications diverses.	96
I. — <i>Le fait divinatoire et le fait astrologique.</i>	96
II. — <i>La mensuration en psychologie astrale.</i>	101
III. — <i>De l'hérédité des facultés acquises et innées.</i> . .	105
CHAPITRE XI. — Conclusion.	110

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

AUTRES OUVRAGES DE M. CHOISNARD

<i>L'Influence astrale et les Probabilités</i> , 1 vol. in-8.....	20	»
<i>Essai de Psychologie astral</i> , 1 vol. in-8.....	12	»
<i>Saint Thomas d'Aquin et l'Influence des Astres</i> , 1 vol. in-8..	15	»
<i>Les Preuves de l'Influence astrale sur l'homme</i> , 1 vol. in-16..	10	»
<i>Introduction à la Psychologie comparée</i> , 1 vol. in-16.....	14	»
<i>Les Probabilités en science d'observation</i> , 1 vol. in-16.....	10	»

EXTRAIT DU CATALOGUE

<i>La Vie impersonnelle</i> , trad. H. BARON, 1 vol. in-32.....	15	»
BOIRAC (E.). <i>La Psychologie inconnue</i> , 1 vol. in-8.....	18	»
— <i>L'Avenir des Sciences psychiques</i> , 1 vol. in-8.....	14	»
BOZZANO (E.). <i>Les Phénomènes de hantise</i> , 1 vol. in-8..	25	»
DANVILLE (G.). <i>Le Mystère psychique</i> , 1 vol. in-16....	10	»
GENTILE (G.). <i>L'Esprit, acte pur</i> , 1 vol. in-8.....	20	»
KEPHREN (K.). <i>La Transmission de pensée</i> , 1 vol. in-8..	12	»
KOVARSKY (V.). <i>La Mesure des Capacités psychiques</i> , 1 vol. in-8	25	»
MAXWELL (J.). <i>Les Phénomènes psychiques</i> , 1 vol. in-8..	20	»
MIGNARD (M.). <i>L'Unité psychique et les Troubles men- taux</i> , 1 vol. in-8.....	35	»
WARCOLLIER (R.). <i>La Télépathie</i> , 1 vol. in-8.....	25	»

JOURNAL DE PSYCHOLOGIE

Dirigé par les Docteurs PIERRE JANET et G. DUMAS

27^e année, 1930. — Paraît dix fois par an.

France, 60 fr.; extérieur n° 1, 75 fr.; extérieur n° 2, 90 fr.

Le numéro : 10 fr.

REVUE MÉTAPHYSIQUE

Bulletin de l'Institut métapsychique international

Paraît tous les deux mois

France, 40 fr.; extérieur n° 1, 45 fr.; extérieur n° 2, 50 fr.

Le numéro : 18 fr.

Impr. E. DURAND, 18, rue Séguier, Paris